



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE 2017

**LE SAMEDI 18 MARS 2017**

**PARIS**

## ÉMARGEMENTS

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & PRÉSIDENT-E-S DE COMMISSIONS NATIONALES			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRESENCES
BAUDRAND	Jacky	Membre	PRÉSENT-E
BIGOT	Pierre	Membre	PRÉSENT-E
BOISSIERE	Daniel	Membre	PRÉSENT-E
DHELENS	Pierre	Membre	PRÉSENT-E
FORTIER BEAULIEU	Marc	Président CNDopage	EXCUSÉ-E
FRIZZA	Dominique	Membre	PRÉSENT-E
GASQUET	Frank	Membre	EXCUSÉ-E
HARRISON	Jessica	Membre	PRÉSENT-E
HUOT-JEANMAIRE	Françoise	Secrétaire Générale Adjointe	PRÉSENT-E
IACONO	Gérald	Président CNDA	PRÉSENT-E
JAEGER	Denis	Membre	PRÉSENT-E
LAPARADE	Jacques	Membre	PRÉSENT-E
LEBRUN	Marlène	Membre	EXCUSÉ-E
LEGRAND	Christophe	Membre	PRÉSENT-E
LESCURE	Philippe	Président	PRÉSENT-E
LHUISSIER	François	Membre	EXCUSÉ-E
MAIRE	Denis	Membre	PRÉSENT-E
MARBLE	Claude	Président CNM	EXCUSÉ-E
MARCHE	Denis	Membre	PRÉSENT-E
MONSERAT	Michelle	Trésorière Adjointe	PRÉSENT-E
PEIFFER	David	Membre	PRÉSENT-E
POULET	Patrick	Président CNSBL	PRÉSENT-E
ROY	Florent	Membre	PRÉSENT-E
ZIENKIEWICZ	Jean-Claude	Membre	PRÉSENT-E
	<b>PRÉSENT-E</b>	<b>EXCUSÉ-E</b>	

REPRÉSENTANT-E-S DES CLUBS ÉLU-E-S AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES LIGUES RÉGIONALES			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	EMARGEMENT
AVELOT	Maryvonne	Normandie	PRÉSENT-E
BAUDET	Robyn	Côte d'Azur	PRÉSENT-E
BEURIENNE	Fabrice	Bourgogne	PRÉSENT-E
BOURON	Luc	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
BUNIET	Jean-Michel	Nord-Pas-de-Calais	PRÉSENT-E
CHABANNES	Emmanuel	Rhône Alpes	PRÉSENT-E
CHENEZ	Christian	Provence Alpes	PRÉSENT-E
CHILDES	Colin	Picardie	PRÉSENT-E
COURPRON	Alain	Aquitaine	PRÉSENT-E
DINANE	Félix	Guadeloupe	PRÉSENT-E
DROUAN	Doris	Provence Alpes	PRÉSENT-E
DUCAMP	Jean Marie	Aquitaine	PRÉSENT-E
DUCHATEAU	Olivier	Nord-Pas-de-Calais	PRÉSENT-E
DUPONT	Alain	Aquitaine	PRÉSENT-E
DUPONT	Anne-Charlotte	Lorraine	PRÉSENT-E
EXBRAYAT	Michel	Auvergne	PRÉSENT-E
FANJAUD	Agnès	Franche Comté	PRÉSENT-E
GAUTHIER	Valérie	Centre	PRÉSENT-E

GEFFROY	Christine	Île-de-France	PRÉSENT-E
GODEL	Pascal	Rhône Alpes	PRÉSENT-E
GOSSE	Cédric	Île-de-France	PRÉSENT-E
GROSSETETE	Jean-Marc	Rhône Alpes	PRÉSENT-E
GUIRAUD	Philippe	Languedoc Roussillon	PRÉSENT-E
HACHET	Xavier	Picardie	PRÉSENT-E
JANSON	Loïc	Champagne-Ardenne	PRÉSENT-E
KESTENS	Tim	Limousin	PRÉSENT-E
LORIGNY	Patrick	Poitou Charentes	PRÉSENT-E
LOY	Alain	Bretagne	PRÉSENT-E
MENTRE	Loïc	Bourgogne	PRÉSENT-E
MEUNIER	Eric	Nouvelle Calédonie	PRÉSENT-E
MEYER	Bertrand	Alsace	PRÉSENT-E
MOUSSEL	René	Normandie	PRÉSENT-E
OLIVE MARCHESI	Christelle	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
OREGGIA	Gérard	Provence Alpes	PRÉSENT-E
PASCAL	Stéphane	Midi-Pyrénées	PRÉSENT-E
POGGI	Benjamin	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
PORCHER	Patrick	Centre	PRÉSENT-E
PY	Alexandre	Lorraine	PRÉSENT-E
REGE-TURO	Bruno	Champagne-Ardenne	PRÉSENT-E
SAEZ	Eric	Corse	PRÉSENT-E
SALAUN-LACOSTE	Jérôme	Limousin	PRÉSENT-E
SAMMUT	Thierry	Île-de-France	PRÉSENT-E
SERRANO	Didier	Île-de-France	PRÉSENT-E
SOIN	Patrick	Champagne-Ardenne	PRÉSENT-E
TABARANT	Yves	Midi-Pyrénées	PRÉSENT-E
VIDIL	Andrée	Bretagne	PRÉSENT-E
	<b>PRÉSENT-E</b>	<b>EXCUSÉ-E</b>	

<b>AUTRES PARTICIPANT-E-S</b>			
<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>EMARGEMENT</b>
BALAGUER	Raphaël	Candidat CA	PRÉSENT-E
BARTHOUX	Patrice	Candidat CA	EXCUSÉ-E
BIVER	Fabienne	Arbitre Nationale	PRÉSENT-E
BOURGUIGNON	Régis	Candidat CA	PRÉSENT-E
DECARLI	Solène	Accompagnante T. SAMMUT	PRÉSENT-E
FELICIAGGI	Zora	Accompagnante PM. FELICIAGGI	PRÉSENT-E
FELICIAGGI	Pierre Michel	Candidat CA	PRÉSENT-E
FLEURET	Bruno	Accompagnant P. SOIN	PRÉSENT-E
FRANCOIS ENIMIE	Sébastien	Accompagnant G OREGGIA	PRÉSENT-E
GALLET	Jean-Michel	Candidat CA	PRÉSENT-E
GEFFROY	Bernard	Accompagnant C. GEFFROY	PRÉSENT-E
GEFFROY	Christine	Candidate CA	PRÉSENT-E
GOMEZ	Lena	Assistante T. DEKETELAERE	PRÉSENT-E
GROSSETETE	Catherine	Candidate CA	PRÉSENT-E
IACONO	Liliane	Accompagnante G. IACONO	PRÉSENT-E
KNIDEL	Célia	Accompagnante E. CHABANNES	PRÉSENT-E
LAMB	Nicholas	Candidat CA	EXCUSÉ-E
LANG	Philippe	Accompagnant A. FANJAUD	PRÉSENT-E
LE BRIS	Sylvain	Candidat CA	PRÉSENT-E
LE BRIS	Karine	Candidate CA	PRÉSENT-E
LENORMANT	Anne Cécile	Candidate CA	PRÉSENT-E
MANTELLI	Thomas	Candidat CA	PRÉSENT-E

MARCHE	Françoise	Accompagnante D. MARCHE	PRÉSENT-E
MARET	Bénédict	Candidate CA	PRÉSENT-E
MILLOT	Pierre	Candidat CA	PRÉSENT-E
OPSOMER	Véronique	Accompagnante P. GROS	PRÉSENT-E
PETIT	Yannick	Ligue Ile-de-France	PRÉSENT-E
PETRICIEN	Boris	Candidat CA	EXCUSÉ-E
PUCHE	Séverine	Candidate CA	PRÉSENT-E
RICARD	Carole	Accompagnante P. SOIN	PRÉSENT-E
SAUERBREY	Eric	Sténéotypiste	PRÉSENT-E
SERRANO	Didier	Candidat CA	PRÉSENT-E
SIMON	Hervé	Candidat CA Responsable missions RAIDS	PRÉSENT-E
SZEWCZYK	Laurent	Accompagnant O. DUCHATEAU	PRÉSENT-E
TYRODE	Gaëlle	Accompagnante C. GOSSE	PRÉSENT-E
VILLE	Frédérique	Accompagnante S. CATALOT	PRÉSENT-E
VUILLAUME	Isabelle	Accompagnante J. KERDO	PRÉSENT-E
WERSY	Pascal	Candidat CA	PRÉSENT-E
	<b>PRÉSENT-E</b>	<b>EXCUSÉ-E</b>	

<b>SALARIÉ-E-S &amp; DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE</b>			
<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>EMARGEMENT</b>
BORDELOT	Pierre	Responsable de la Vie Sportive	PRÉSENT-E
BOUF	Benjamin	Assistant administratif Vie Sportive	PRÉSENT-E
BRAHIM	Narjess	Assistante Présidence Responsable du Secrétariat fédéral	PRÉSENT-E
COURDY	Jason	Assistant administratif RSA	PRÉSENT-E
EKAMBI	Stéphanie	Assistante administrative Secrétariat fédéral	PRÉSENT-E
FRITSCH	Guillaume	Directeur Adjoint	PRÉSENT-E
GIBEAUX	Clélia	Assistante comptable	PRÉSENT-E
LABORDE	Delphine	Directrice des Ressources Humaines	PRÉSENT-E
LORDÉT	Fabienne	Chargée de Communication	PRÉSENT-E
MIGEON	Marine	Chargée de Communication Digitale	PRÉSENT-E
PREZELIN	Jean-Baptiste	Chargé de développement commercial TEVE	PRÉSENT-E
RISAL	Céline	Assistante administrative RSA	PRÉSENT-E
SAINT-JEAN	Bernard	Directeur Général	PRÉSENT-E
TAALBA	Kahéna	Assistante administrative Vie Sportive	PRÉSENT-E
BECKER	Nicolas	CTN	PRÉSENT-E
BIGNET	Frank	Directeur Technique National	PRÉSENT-E
DAURES	Guillaume	CTN	PRÉSENT-E
DEANAZ	Stéphanie	CTN	PRÉSENT-E
DODU	Alexandre	CTN	PRÉSENT-E
GROSSOEUVRE	Claire	CTN	PRÉSENT-E
LIBICZ	Sébastien	CTN	PRÉSENT-E
LIEUX	Romain	CTN	PRÉSENT-E
MANGEL	David	CTN	PRÉSENT-E
MASSIAS	Laurent	DTN Adjoint	PRÉSENT-E
MAZE	Benjamin	DTN Adjoint	PRÉSENT-E
MAZURE	Cyrille	CTN	PRÉSENT-E
ZIMMER	Stéphane	DTN Adjoint	PRÉSENT-E
	<b>PRÉSENT-E</b>	<b>EXCUSÉ-E</b>	

INVITÉ-E-S VIP			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	EMARGEMENT
BAHIER	Stéphane	Sélectionné Jeux Paralympiques	PRÉSENT-E
BEAUGRAND	Cassandre	Sélectionnée Jeux Olympiques	PRÉSENT-E
BERRAUD	Olivier	Rédacteur en chef Triathlète Magazine	PRÉSENT-E
BERTRANDI	Renato	Président ETU	PRÉSENT-E
BOURSEAUX	Yannick	Sélectionné Jeux Paralympiques	EXCUSÉ-E
BRONDY	Eric	Invité VIP	PRÉSENT-E
CATALOT	Stéphane	Président TRI VAL DE GRAY	PRÉSENT-E
CHARAYRON	Emmie	Athlète HN	EXCUSÉ-E
CONINX	Dorian	Sélectionné Jeux Olympiques	PRÉSENT-E
DEKETELAERE	Thierry	Triathlète Magazine	PRÉSENT-E
DEPARIS	Philippe	Commissaire aux Comptes	PRÉSENT-E
EDMOND	Jacques		PRÉSENT-E
EVERAERDT	Jacky	TRI MAX	PRÉSENT-E
GAUDIN	Philippe	Président ST JEAN DE MONT VENDÉE	PRÉSENT-E
GROS	Philippe	Président POISSY TRIATHLON	PRÉSENT-E
HARSIN	Isabelle	TRI MAX	PRÉSENT-E
KARAM	Patrice	Vice-président chargé des Sports Conseil Régional IDF	EXCUSÉ-E
KERDO	Joseph	Président VALENCE TRIATHLON	PRÉSENT-E
LE CORRE	Pierre	Sélectionné Jeux Olympiques	EXCUSÉ-E
LEMOUSSU	Gwladys	Sélectionnée Jeux Paralympiques	PRÉSENT-E
LUIS	Vincent	Sélectionné Jeux Olympiques	PRÉSENT-E
MARC	Elise	Sélectionnée Jeux Paralympiques	PRÉSENT-E
MAUREL	Maxime	Sélectionné Jeux Paralympiques	PRÉSENT-E
MERLE	Audrey	Sélectionnée Jeux Olympiques	EXCUSÉ-E
MORIER	Emilie	Lauréate Trophée Laurent VIDAL	EXCUSÉ-E
ODRU	Anne	Animatrice soirée	PRÉSENT-E
PEYER	Florence	Avocate CDES	PRÉSENT-E
PLANE	Isabelle	FRMN / F.F.TRI.	PRÉSENT-E
SAGARY	Dominique	Invité VIP	PRÉSENT-E
SPANGHERO	Philippe	PDG Move Publishing Events	EXCUSÉ-E
VERON	Denis	Président SARTROUVILLE	PRÉSENT-E
	<b>PRÉSENT-E</b>	<b>EXCUSÉ-E</b>	

# Ordre du jour

<b>Ordre du jour</b>	<b>5</b>
Rapport Moral du Président	6
Rapports d'activités :	8
Secrétaire Général	8
Relation avec les Ligues Régionales et des Affaires Disciplinaires	11
Vice-président en charge de la Communication et du Marketing	12
Secteur de la Vie Sportive	14
Commission Nationale Sportive	14
Commission Nationale des Grandes Epreuves Fédérales	15
Commission Nationale d'Arbitrage	15
Vice-président en charge du Haut Niveau, des Affaires Internationales et du Médical	16
Vice-Président en charge du Développement	17
Rapport du Directeur Technique National	22
Rapport Financier du Trésorier Général	22
Intervention du Commissaire aux Comptes	24
Validation des comptes 2016	25
Proposition de Budgets Prévisionnels 2017	25
Proposition des Coûts 2018	26
Proposition de modification du règlement disciplinaire	26
Résolutions liées au règlement disciplinaire	26
Résolution 1 : date d'entrée en vigueur	26
Résolution 2 : mandat confié au Conseil d'Administration fédéral	26
Questions diverses	27
<b>ELECTIONS</b>	<b>29</b>
Présentation des candidat-e-s à l'élection de la Présidence	29
Élection de la Présidence	30
Présentation des candidat-e-s au Conseil d'Administration (collèges général et médical)	31
Élection des membres du Conseil d'Administration	37

*Le Président Philippe LESCURE ouvre la séance.*

## **Philippe LESCURE**

Bonjour à toutes et à tous et merci de votre présence à cette Assemblée Générale. Avant de la déclarer ouverte, je voudrais saluer la présence de Renato Brandi, Président de l'European Triathlon Union et membre de l'executive board de l'International Triathlon Union. Je remercie également les personnalités et les représentants des clubs ici présents.

Avant d'examiner l'ordre du jour, je cède la parole à notre Secrétaire Général, Patrick SOIN, pour quelques informations officielles.

## **Patrick SOIN**

Conformément à nos statuts, le quorum est réuni avec 43 membres présents sur 46 représentants 266 voix sur 289 possibles. L'AG peut donc délibérer valablement (*Le nombre de représentant.e.s des clubs, ainsi que le nombre de voix portées, a évolué à la hausse après l'arrivée de tous/toutes les représentant.e.s des clubs prévu.e.s, soit 46 représentant.e.s des clubs présent.e.s ou représenté.e.s portant 289 voix*).

En outre, je vous informe de l'enregistrement audio de nos débats, à fins de rédaction du compte rendu. Merci par conséquent de nous signaler si vous ne souhaitez pas que certains propos soient enregistrés.

En ce qui concerne les règles de vie, je rappelle que seuls les représentants élus peuvent siéger. Conformément aux statuts, les licenciés peuvent assister à l'AG dans la limite des capacités d'accueil de la salle. Des photos seront également prises par la presse. Merci de vous signaler si vous ne souhaitez pas y figurer. Je rappelle en outre que tout enregistrement inopiné pourrait être passible de poursuites.

*Il est procédé à la désignation des annonceurs, assesseurs et scrutateurs.*

## **Philippe LESCURE**

Je déclare donc l'AG ouverte et vous propose d'ouvrir l'examen de l'ordre du jour.

### **I. Rapport Moral du Président**

## **Philippe LESCURE**

Mesdames, Messieurs,

A toutes et à tous bienvenue dans cet amphithéâtre Nelson Paillou où je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui. J'ai toujours eu plaisir à vous rencontrer au gré des temps forts de notre vie fédérale.

Au terme d'une année riche de résultats positifs, nous avons connu en 2016 une nouvelle année de croissance forte avec 7% de licenciés supplémentaires et une augmentation des clubs, aujourd'hui au nombre de 856. Nous pouvons nous féliciter de ces résultats qui confortent notre fédération depuis 4 olympiades. De fait, nos objectifs sont largement atteints puisque nous comptons 60 000 licenciés. Ces résultats sont le fruit d'une dynamique fédérale engagée depuis de nombreuses années autour du développement de l'ensemble de nos pratiques. En effet, les disciplines enchaînées sont plus que jamais en adéquation avec les aspirations d'un nombre croissant de femmes et d'hommes.

Sans le soutien et l'investissement des acteurs de terrain, nous n'enregistrerions pas ce mouvement

d'ensemble qui conforte notre fédération dans le peloton de tête des fédérations olympiques en termes de croissance. Je veux saluer ici le dynamisme de nos comités régionaux, de nos comités départementaux, et bien évidemment des clubs et organisateurs, qui sont les principaux moteurs de cette formidable évolution.

Au titre des temps forts de 2016, les Jeux Olympiques de Rio ont retenu l'attention du monde du triathlon et même au-delà. Gwladys Lemoussu nous a ainsi procuré un immense plaisir en apportant au triathlon français sa première médaille olympique. Nous pouvions toutefois porter l'ambition de revenir avec plusieurs médailles. J'en veux pour preuve les bonnes performances de l'équipe de France tout au long de l'année, illustrée par de nombreux podiums et des titres mondiaux tout au long de l'olympiade. Le duathlon courte distance et le triathlon longue distance ont également apporté leur lot de satisfactions. Ces résultats permettent à la France de se maintenir à la 3<sup>e</sup> place mondiale. Retenons également la première place chez les Juniors et les Espoirs, qui permettent de nourrir légitimement de l'espoir pour l'avenir.

Après les Jeux de Rio, et à l'issue de l'olympiade, il apparaît nécessaire de faire un bilan du haut niveau au sein de la F.F.TRI.. En concertation avec les acteurs du secteur, les Etats Fédéraux du Sport de Haut Niveau ont permis de dresser un bilan complet et objectif de l'olympiade et de définir des orientations partagées au service de la performance.

Quels rôles peuvent jouer les clubs et territoires régionaux dans l'accompagnement des athlètes tout en veillant à un maillage territorial pertinent ? Quelles passerelles peut-on construire entre le sport loisir et le sport de haut niveau ? Tels sont les thèmes majeurs traités par ces premiers États Fédéraux du Sport de Haut Niveau.

Nos clubs, soutenus par nos ligues régionales et les acteurs départementaux sont les premiers leviers pour pérenniser notre sport. Avant de tourner la page de l'année 2016 et de cette olympiade, je veux saluer ici les différents organisateurs. Le triathlon et les disciplines enchaînées n'auraient pas connu un tel essor et d'aussi bons résultats sans des organisateurs et des équipes passionnées et engagées. J'adresse un grand merci aux centaines d'organisations qui rejoignent la F.F.TRI. chaque année et enrichissent notre calendrier.

Je souhaite également évoquer en quelques mots l'évolution du Triathlon de Paris, de celui de Nice et du Bike & Run. Comme vous le savez, une nouvelle structure a été constituée en 2016 dans le cadre d'un partenariat avec MOVE Publishing. Je me réjouis de cet accord conclu avec des spécialistes de l'évènementiel. Vous savez également que nous sommes associés à l'Embrunman et que nous évoluons dans le cadre d'une collaboration de proximité.

Cette dynamique fédérale doit s'accompagner d'une gestion rigoureuse. A ce titre, la simple évolution de nos fonds propres, qui ont augmenté de 43 % en 4 ans, témoigne de notre qualité de gestion. Je salue ici l'excellent travail de l'ensemble des acteurs fédéraux, qui a permis de pérenniser nos actions et de mener de nouveaux projets dans un contexte économique contraint, ainsi que le travail considérable effectué par le Conseil d'administration, le Bureau Exécutif et l'ensemble des Présidents-e-s et membres des Commissions Nationales.

Je veux souligner combien cette équipe fédérale est avant tout au service de nos adhérents, de nos dirigeants associatifs et plus largement de toutes nos structures.

La croissance de notre Fédération, en particulier sur un certain nombre de thèmes tels que le Sport Santé, les jeunes, le développement durable, la féminisation et le paratriathlon, reste un enjeu majeur des prochains mois.

Nous avons récemment discuté avec le Ministère des Sports de la convention d'objectifs 2017. Compte tenu de la volonté d'accompagner le projet de performance Tokyo 2020, ce dernier a décidé



d'augmenter sa contribution à la Convention d'Objectifs de 80 000 euros nets. Cette augmentation inédite est une belle reconnaissance pour l'ensemble de notre Fédération. Les partenariats constituent également un soutien appréciable et je voudrais à ce titre remercier l'ensemble de ceux qui nous ont accompagnés tout au long de cette olympiade, ainsi que ceux qui nous accompagneront à l'avenir et ceux qui nous ont rejoints. Permettez-moi de citer Garmin, Mavic, LePape, RMC, BFM, mais également Zerod, Stimium, Yamaha, Skoda et AppartCity.

Je tiens également à souligner notre mariage avec la Fédération des Raids Multisports de Nature, que nous accueillons depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et témoigner à Monsieur Hervé SIMON, son Président, l'immense plaisir de cette association. Bienvenu au sein de la F.F.TRI..

Je voudrais enfin souligner notre présence dans les institutions internationales. Nos représentants ont récemment été réélus, tant à l'ITU qu'à l'ETU, ce qui témoigne de la reconnaissance accordée à la F.F.TRI. sur la scène internationale.

Au terme de ce rapport, je voudrais souligner combien je mesure la densité de notre vie fédérale. Le triathlon et les disciplines enchaînées véhiculent des valeurs qui participent de leur développement : santé, nature, loisir, performance, diversité. Les disciplines enchaînées disposent d'atouts incontestables pour séduire des publics de plus en plus larges. Saisissons-nous de cet engouement pour poursuivre notre progression.

Merci de votre concours fidèle et de votre soutien. Je suis persuadé qu'ensemble, nous pouvons hisser plus haut encore les couleurs de la F.F.TRI., tant au plan national qu'international

*Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité des votants*

## **II. Rapports d'activités :**

### **1. Secrétaire Général**

#### **Patrick SOIN**

Après un exercice de 14 mois, 2016 marquait un retour à une saison calée sur l'année civile. Le 31 décembre est à nouveau la date repère. Nous comptabilisons ainsi 59 974 licenciés en fin d'année. La progression, certes en deçà des 10 dernières années, reste plus que satisfaisante, avec 6,3 % sur cette année. Le nombre de clubs demeure également à la hausse, avec 856 clubs en fin de saison.

Parmi les nouveaux clubs, signalons l'obtention récente de quatre nouvelles délégations pour le paradrathlon, le SwimRun, les raids et le paratriathlon. Nous devons intégrer ces nouvelles activités au mieux et peut-être faire évoluer nos pratiques. En effet, si nous souhaitons avoir des compétitions très formatées, elles cohabiteront désormais avec des activités moins encadrées, par exemple sans arbitrage. Bien sûr, la pratique loisirs, en développement plus soutenu depuis quelques années, a déjà rendu nos disciplines plus accessibles. L'accès aux non-licenciés à nos épreuves par le Pass Compétition avait été la première ouverture facilitant un certain développement.

Les non-réaffiliations de clubs sont largement compensées par la création de nouveaux clubs à l'intersaison. Le taux de non-renouvellement de la licence demeure relativement élevé, de l'ordre de 25 %. La volonté fédérale et les actions engagées ces dernières années ont permis de développer sensiblement les effectifs de jeunes et de féminines, qui pèsent désormais pour plus de 25 % chacun.

Le nombre d'épreuves est stable, mais nous devons également attirer de nouveaux publics. Ainsi, une licence Action devrait voir le jour en 2017 et permettrait, pour un coût unique, de pratiquer en loisir durant 4 mois. Cela répondra notamment aux besoins en matière de sport santé bien-être.

Par ailleurs, nous avons développé au fil des années le logiciel EspaceTri 2.0, pour gérer dans un premier

temps nos flux de licences et affiliations. D'autres développements ont suivi et certaines attentes non satisfaites devront être prises en compte dans une version ultérieure. Les applications smartphone apportent également une valeur ajoutée dans l'air du temps.

L'augmentation du nombre de licences et de clubs contribue grandement au budget. Toutefois, nous souhaitons ne plus avoir recours à l'augmentation de nos parts fédérales et envisageons une refonte de l'ensemble de nos coûts.

Par ailleurs, si nous observons tous les ans avec satisfaction l'augmentation du montant de la convention d'objectifs, son montant ne représente que moins de 20 % de nos recettes, ce qui souligne la nécessité de renforcer la recherche de partenaires financiers. Il s'agira d'un enjeu majeur pour les années à venir. L'association avec Move Publishing devrait favoriser cette montée en puissance.

Notre sport véhicule une belle image. Cependant, l'image de notre Fédération s'est quelque peu dégradée, les réseaux sociaux ayant parfois véhiculé de mauvaises informations. Cela est certes lié à des dimensions politiques, mais nous devons, au-delà des rivalités, conserver à l'esprit le nécessaire respect que nous nous devons les uns aux autres.

S'agissant du développement durable, que de chemin parcouru depuis 30 ans ! Nous pouvons être fiers de notre Fédération.

La Fédération continue également d'accompagner ses ligues dans leur structuration. Ainsi, l'accord-cadre a permis de pérenniser des emplois dans les ligues. L'accompagnement se fait également par le conseil des CTN du secteur formation. La structuration passe par la professionnalisation dans les domaines de la technique, du développement ou encore administratifs pour nos entités régionales et, de plus en plus, pour nos clubs. Nos ligues ont par ailleurs besoin d'un accompagnement plus spécifique durant cette période où la plupart sont impactées par la réforme territoriale. Suite à différents échanges sur le sujet, la Fédération a proposé l'intervention du cabinet Accord Sport pour sécuriser les fusions et a décidé de prendre l'essentiel des coûts à sa charge. D'autre part, l'adhésion groupée au CoSMoS a été renouvelée pour proposer un soutien. La Fédération vient également d'obtenir l'agrément du service civique, ce qui peut constituer un levier supplémentaire.

Par ailleurs, nous avons enclenché une réforme de nos textes statutaires qui consacre notamment le fonctionnement de nos instances autour d'un bureau exécutif et d'un Conseil d'administration. En parallèle de la réforme territoriale, il est nécessaire de faire évoluer la composition du collège électoral et de travailler sur les statuts de nos ligues régionales.

Après son déclenchement en 2015, un point d'étape sur le projet de changement a été réalisé en 2016 et illustre une amélioration du fonctionnement et de la structuration. Les objectifs RH poursuivis sont le développement des compétences, l'optimisation des performances RH et l'amélioration des conditions de travail de nos salariés. Ainsi, nous pouvons noter la pérennisation d'emplois d'avenir en 2016. Par ailleurs, une remise à plat du personnel médical est en cours suite aux récentes évolutions législatives.

Par ailleurs, suite à la signature d'une convention, la Fédération s'était engagée à soutenir l'emploi de jeunes peu ou pas qualifiés et avait embauché deux jeunes au sein du siège fédéral. L'un de ces postes a été pérennisé et l'autre a fait l'objet d'une évolution en interne. Il est également à noter que la Fédération a franchi en 2016 le seuil des 20 salariés à temps plein, et que tous les salariés ont bénéficié d'une formation au cours de l'année. Globalement, les collaborateurs sont demandeurs de formation, expliquant la demande de budgets supplémentaires pour la formation en 2017.

Un Intranet a été réalisé en 2016, avec l'aide d'un groupe de travail composé de salariés fédéraux. Par ailleurs, la santé de nos salariés est un objectif politique qui a conduit à la définition d'un plan dédié qui a notamment conduit l'ensemble de nos salariés à constituer une équipe pour l'Ekiden, ce qui est toujours positif pour la cohésion. En outre, le résultat de l'exercice permettra de verser l'intéressement aux

salariés pour des montants substantiels.

De plus, l'indépendance de Triathlon Événements a permis de maîtriser la masse salariale fédérale tout au long de l'année, que nous avons d'ailleurs tâché de maintenir à un niveau raisonnable.

La période écoulée a donc été marquée par des satisfactions, mais également par l'impossibilité d'occuper le bâtiment acquis rue Marcel Sembat. Fort heureusement, la décision du tribunal rendue en notre faveur le 19 décembre 2016 prononce l'expulsion. Les démarches pour retrouver la pleine jouissance de nos locaux sont en cours. Il pourra alors être envisagé d'installer nos salariés dans de bien meilleures conditions.

Au vu de l'évolution fédérale de ces dernières années, l'aménagement du temps de travail sera un enjeu majeur de l'année à venir. La prochaine Olympiade se déroulera d'ailleurs en l'absence de deux acteurs majeurs de la DTN. Stéphane ZIMMER a en effet quitté la Fédération après 16 ans de service. Son implication et la maîtrise des dossiers dont il faisait la preuve ne sont plus à démontrer. Stéphane, tu nous manques déjà. En outre, le départ de notre Directeur Technique National, Frank BIGNET, interviendra dans les prochains mois. Durant cette période de transition, ce dernier a assuré la double fonction de DTN et de directeur général des services, ce qui n'a pas été tâche facile.

Avant de procéder au vote de ce rapport, je voudrais les appeler tous deux à la tribune.

### **Stéphane ZIMMER**

Merci de me donner l'occasion de remercier de vive voix ceux qui ont partagé mon quotidien depuis des années. Au cours de ces 4 olympiades, j'ai appris humainement de l'implication de nombre de dirigeants et bénévoles. Je souhaite leur exprimer ma plus profonde gratitude pour m'avoir accueilli et accordé leur confiance.

Si une page se tourne dans notre quotidien, une nouvelle s'ouvre par mon nouveau positionnement professionnel. Certains s'imaginent probablement que je vais m'embarquer dans un monologue dont j'ai le secret, mais je m'en arrêterai là, la vie m'ayant également appris à être bref.

### **Frank BIGNET**

Je mets fin à cette mission de DTN sans regret, avec cette même démarche, en m'interrogeant sur ma capacité à maintenir mon enthousiasme pour les 4 années à venir. L'arrêt de cette mission signifie aussi mon départ de la Fédération. Je suis néanmoins certain d'une chose : j'ai aimé, aime et aimerai toujours le triple effort.

### **De la salle**

Nous constatons une augmentation du nombre de pratiquants non licenciés et du nombre d'épreuves. Or, dans le budget, il me semble que nous sommes passés de 320 à 300 000 euros de recettes. Comment expliquer ce recul ?

### **Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général**

Il ne me semble pas qu'il y ait augmentation, mais stagnation des Pass Compétition. La seule recette supplémentaire provient de l'augmentation du nombre de licenciés.

### **Loïc JANSON**

Il avait été relevé un changement de vocabulaire entre le rapport du commissaire aux comptes et ce qui est inscrit dans le procès-verbal. J'aimerais savoir pourquoi. Les verbes "pouvoir" et "devoir" se

substituent en effet, ce qui change totalement la tonalité de ce rapport.

## **Patrick SOIN**

Notre Commissaire aux Comptes a rappelé qu'il aurait pu utiliser les deux verbes.

Je vous confirme néanmoins que les personnes en charge de la compilation des documents ne copient pas tout. J'ai été moi-même surpris de constater cette différence, qui peut être considérée comme notable, mais je ne me l'explique pas particulièrement. Elle n'a toutefois pas d'incidence dommageable pour la Fédération. Il s'agit simplement d'une nuance de syntaxe.

## **Emmanuel CHABANNES**

Je vous rappelle en outre qu'une provision peut être reprise. Sur la globalité des deux années, il n'y a donc pas d'écart.

## **De la salle**

Vous avez évoqué la masse salariale. Or je constate dans le compte de résultat qu'elle s'élevait à 1,1 million d'euros en 2016. Je crois savoir que la Fédération compte 14 salariés, ce qui aboutit à un salaire moyen de 3 500 euros qui me paraît ridicule. Pourriez-vous préciser la politique salariale de la Fédération ?

## **Patrick SOIN**

Je n'ai pas les mêmes chiffres. Nous avons d'ailleurs budgété 900 000 euros, ce qui semble plus cohérent par rapport au nombre de salariés. J'ajoute que l'immense majorité de nos salariés ont perçu une augmentation en 2016. Par comparaison avec d'autres fédérations, notre masse salariale pèse pour 16 %, alors que cette proportion s'échelonne de 13 à 36 % dans d'autres structures comparables.

*Le rapport du Secrétaire général est adopté à l'unanimité.*

## **2. Relation avec les Ligues Régionales et des Affaires Disciplinaires**

### **Cédric GOSSE, Vice-président en charge des relations avec les Ligues Régionales et des Affaires Disciplinaires**

Dans ce rapport, je vais dans un premier temps revenir sur la réforme territoriale. Au-delà du processus de fusion, j'ai été régulièrement en contact des président-e-s ligues dans une fonction qui a profondément évolué. Je vais également replacer cet état des lieux dans un contexte plus général et reviendrais sur l'accord-cadre.

La réforme territoriale va profondément modifier notre organisation. La préoccupation majeure est de continuer à structurer les territoires, de permettre le meilleur service aux clubs et organisateurs et de créer une nouvelle dynamique.

J'évoquerai trois lignes de force concernant cette réforme : un objectif, une démarche et un accompagnement. L'objectif fixé par notre ministère de tutelle est relativement simple : la fusion des territoires devra être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Nous aurons probablement jusqu'à février 2018 pour nous conformer à cette obligation. La démarche quant à elle, se veut concertée et partagée. Elle a fait l'objet d'un groupe de travail qui a réfléchi et fait des propositions au Conseil d'administration, avec la volonté d'organiser un cadre souple, organisé par étapes et laissant aux acteurs de l'autonomie et de la responsabilité. Nous sommes bien avancés dans ce calendrier et tous les territoires concernés ont créé leur structure de coordination et deux seulement restent à confirmer, en Provence Alpes-Côte d'Azur et dans les Hauts-de-France. C'est une question de semaines. Les projets associatifs avec un point

commun : la concertation. Le troisième axe fort porte sur l'accompagnement, étant rappelé que nous avons choisi de ne pas être trop directifs. La Fédération s'est engagée à débloquer des situations et accompagner des territoires, car il convient de le rappeler, la Fédération devra rendre compte de la mise en œuvre de la réforme, dont elle est responsable. Bien évidemment, je me devais de remercier tous les acteurs qui ont œuvré à ce travail et tout particulièrement Guillaume FRITSCH pour son apport juridique, ainsi que Stéphane ZIMMER, pour le travail précis et régulier apporté sur ce dossier.

Pour sécuriser le processus de fusion, le bureau exécutif fédéral a souhaité que la Fédération prenne en charge la totalité du diagnostic et de l'accompagnement au rapprochement et à la rédaction des traités de fusion, soit un investissement de près de 30 000 euros. Pour l'assistance à la finalisation du rapprochement, il sera possible à chaque territoire de poursuivre avec le cabinet Accord Sport. La Fédération prendra en charge 60 % du coût de cette opération, qui reviendrait au maximum à 400 euros pour les ligues concernées.

En conclusion, nous sommes dans le calendrier en ce qui concerne la réforme territoriale. Nous avons du temps, mais ne devons pas en perdre. Les actions entreprises font en sorte de faire de cette réforme une richesse pour redynamiser les territoires et construire de nouveaux projets associatifs.

Deux dispositifs sont inscrits dans l'accord-cadre : l'aide à la professionnalisation et l'accord-cadre F.F.TRI./Ligues Régionales. La mise en œuvre de ces conventions vise à renforcer l'action des ligues dans la déclinaison du projet fédéral dans les territoires, avec l'objectif de développer et de pérenniser l'emploi dans les ligues régionales.

En ce qui concerne les éléments de réalisation et d'analyse, le premier filtre d'éligibilité au dispositif est le statut d'employeur de la ligue régionale. Nous avons traité 24 dossiers. Chaque ligue régionale fait l'objet d'au moins un entretien téléphonique au cours duquel un dialogue de gestion est engagé. Nous avons travaillé sur une homogénéisation des indicateurs pour avoir les indicateurs les plus objectifs possible afin de rendre compte au mieux de l'atteinte des objectifs du projet fédéral.

Les thèmes de développement repris par les ligues sont sensiblement les mêmes que l'an passé. Les thématiques des jeunes, de la formation et des féminines reviennent systématiquement dans le palmarès.

S'agissant de la formation des Conseillers Techniques de Ligue, l'article 14 de la convention souhaite qu'à l'horizon de septembre 2018, l'ensemble des CTL salariés disposent d'une qualification commune de type DEJEPS. Sur 26 ligues, 24 sont professionnalisées et nous sommes en bonne voie pour tenir l'échéance de septembre 2018.

S'agissant enfin du versement de la subvention, cette dernière est versée dès lors que la ligue régionale s'est acquittée de ses obligations administratives et techniques. Je rappelle en outre que l'accord-cadre a été porté de 10 000 euros à 12 500 euros pour un emploi à plein temps.

En ce qui concerne la Commission Nationale de Discipline, une seule demande jugée recevable et résolue par voie de conciliation.

### **3. Vice-président en charge de la Communication et du Marketing**

#### **Philippe LESCURE**

Le rapport devait vous être présenté par Frank GASQUET, qui est malheureusement excusé. La tâche échoira donc à Patrick SOIN.

#### **Patrick SOIN**

Un rapport détaillé vous a été remis. Je vous propose de revenir en quelques diapositives sur les

événements marquants.

Revenons tout d'abord sur les différents modes de communication, puisque nous avons mobilisé plusieurs supports — réseaux sociaux, newsletters, site fédéral, mais également les relations presse et les différents supports print, afin de mettre en œuvre une communication à 360 degrés.

En ce qui concerne les relations presse, l'objectif était de faire rayonner la discipline. Des dossiers et communiqués de presse ont été envoyés et des conférences de presse ont été organisées, notamment autour de l'équipe de France. Ces actions nous ont permis d'obtenir 1 350 retombées presse et 83 millions d'occasions d'être vus.

La communication est une clé de voûte dans le développement des actions de nos commissions, comme l'illustrent les éléments projetés. La communication peut et doit intervenir en support de nos actions, notamment dans le domaine du sport santé loisir. Vous retrouvez ici des notions de relations presse, mais également d'activation digitale, qui est une notion de plus en plus présente.

Une autre thématique de nos campagnes visait à capitaliser sur la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques pour développer et impliquer la communauté fédérale. Un certain nombre d'articles de newsletters et de publication sur les réseaux sociaux ont ainsi été recensés.

La valorisation des athlètes de l'équipe de France figurait également parmi nos thématiques.

En ce qui concerne le rayonnement national des grandes épreuves fédérales, la notion de relation presse, mais également de présence terrain est également importante. Vous avez également des informations sur les actions menées par le biais d'Internet et des réseaux sociaux.

Il ressort de l'olympiade écoulée que la communication est à la fois un vecteur, un accélérateur et un indicateur du rayonnement de nos disciplines. Comme vous le voyez, nos retombées sur Facebook et Twitter sont en progression significative, démultipliant le nombre de personnes sensibilisées.

Nous avons également noué un certain nombre de partenariats dans le domaine du marketing et de la presse, par exemple avec Triathlète Magazine, qui est le premier média digital spécialisé dans le domaine du triathlon.

En ce qui concerne les médias audiovisuels, des dispositifs ont été déployés sur BFMTV, notamment à l'aide de programmes courts, mais également sur l'Équipe 21, avec des étapes du Grand Prix, et sur RMC, qui est la radio officielle de nos épreuves.

En ce qui concerne les partenariats commerciaux, un certain nombre ont été reconduits parmi lesquels LePape et Garmin. En revanche, les contrats avec Adidas, Isostar et la Fondation Arc ne l'ont pas été. Nous avons également signé cinq nouveaux contrats de partenariat avec l'équipementier Z3ROD, Stimium dans le domaine de la nutrition, Yamaha et Skoda dans le secteur auto et Apart'City dans le domaine des services hôteliers.

## **Jérôme SALAUN-LACOSTE**

En tant que représentant de club, je ne peux que soutenir la Fédération dans sa difficulté à aller chercher des partenaires privés. Néanmoins, la non-reconduction de certains partenariats interroge au niveau budgétaire. En effet, le budget 2017 atteint 35 000 euros contre 170 000 euros en 2016 et une moyenne de 120 000 euros sur l'olympiade écoulée. Si la prudence budgétaire dont vous faites preuve peut-être saluée, ce budget intègre-t-il les nouveaux contrats ou viennent-ils s'ajouter en supplément ?

En outre, le partenariat avec Move Publishing devrait permettre de nouer des contacts avec de nouveaux partenaires. Cette méthodologie pourrait-elle être déclinée auprès des clubs ? La Fédération pourrait-elle apporter des préconisations de façon à ce que les clubs soient plus imaginatifs dans la

recherche de partenaires ?

## **Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général et Président de Triathlon Événements**

Le budget présenté tient évidemment compte de tous les partenaires. Notre budget partenariats est effectivement en forte baisse sur 2017.

En outre, il faut bien avoir à l'esprit que le partenariat avec Move Publishing est lié à l'organisation de trois épreuves : le triathlon de Paris, celui de Nice et le Bike & Run de Paris. Il ne faut donc pas trop en attendre. Nous avons signé des partenariats pour tâcher de gagner de l'argent sur ces épreuves structurellement déficitaires.

## **Philippe LESCURE**

Je précise que nous avons toujours eu pour habitude de n'inscrire dans le budget que les partenariats sûrs et signés.

### **III. Secteur de la Vie Sportive**

## **Philippe LESCURE**

Je souhaiterais revenir sur la démission du Vice-Président de la Vie Sportive, Dominique SAGARY, qui était invité ce jour et n'a pas pu être parmi nous ce jour, en raison de difficultés de transports. Nous avons par conséquent choisi que chaque rapport soit présenté par les présidents des commissions.

#### **1. Commission Nationale Sportive**

## **Jacky BAUDRAND**

Tout d'abord, je voudrais mettre à l'honneur les dix membres bénévoles composant cette Commission et à les remercier profondément de leur engagement. J'ai eu grand plaisir à collaborer avec eux. A ces membres s'ajoutent trois salariés : Benjamin BOUF, Pierre BORDELOT et Guillaume FRITSCH. Merci à vous trois. J'adresse également mes remerciements à Gérard HONNORAT, représentant de la DTN au sein de notre commission.

L'activité de la CNS a été dense en 2016, avec 15 réunions téléphoniques, une réunion physique orientée vers les clubs de Division 1, une autre orientée Réglementation Générale Fédérale, 17 comptes rendus produits, 3 conciliations au CNOSF, 1 200 courriers électroniques échangés et plus de 200 courriers envoyés. Enfin, nous avons soumis 29 propositions d'évolution de la RGF.

Nos travaux se sont répartis de la manière suivante :

- Validation des résultats : 56 % ;
- Evolution de la RGF : 17 % ;
- Problèmes de licences : 12 % ;
- Dérogations : 10 % ;
- Divers : 5 %.

Je voudrais également attirer votre attention sur le fait que nos clubs deviennent de plus en plus procéduriers. J'ai pu l'observer au sein de la Commission au fil des années. Je vois également des spécialistes du droit défendre nos clubs et nos licenciés, ce qui suppose de prévoir les ressources adéquates. La saisine électronique est un facilitateur, mais génère un accroissement des contestations. Il conviendra en outre de poursuivre la démarche de qualité engagée depuis 2012.

## **2. Commission Nationale des Grandes Epreuves Fédérales**

### **Christophe LEGRAND**

La Commission se structure autour de deux entités : la Commission et la Direction de la vie des épreuves. Elle se compose de 12 membres dont 5 organisateurs, 3 présidents de ligues, un membre du bureau exécutif, un représentant du corps arbitral, un athlète et un membre de la DTN.

Ses principales actions concernent l'élaboration du budget prévisionnel, le suivi et la gestion du calendrier, le suivi et gestion des missions des Délégués Techniques Fédéraux, ainsi que le fonctionnement des Grandes Epreuves Fédérales : suivi et transport du matériel, révision des cahiers techniques, labellisation des animateurs et des chronomètres, etc.

En parallèle, la Commission exerce plusieurs missions de communication parmi lesquelles :

- Envois de lettres d'information, briefings de course et Start-list pour chaque épreuve ;
- Recherche et prospection de candidatures pour les calendriers N+1, N+2, etc. ;
- Participation au Colloque des Arbitres Nationaux ;
- Participation à la Réunion des Présidents de Clubs de Division 1 de Triathlon & Duathlon.

Nous contribuons également à l'évolution de la réglementation sportive, aux décisions de la Commission Nationale Sportive, au suivi des pénalités financières sur les Championnats de France, à la recherche des sites d'accueil pour le calendrier et aux épreuves organisées par TEVE et Move Publishing.

Au cours de l'olympiade écoulée, nous avons fusionné les cahiers techniques des Grandes Epreuves Fédérales. Nous avons en outre créé et mis en place des sas de départ pour les Championnats de France Jeunes de triathlon, de duathlon et d'aquathlon et mis en place une certification des Délégués Techniques Fédéraux avec un cursus de formation. Nous avons également accueilli de nouveaux techniciens parmi lesquels Bruno DAMIENS, Jacques LEROY et Alain LOY. Il nous reviendra de les former, mais je suis confiant

Le budget de la CNGE dispose de marge de manœuvre très limitées, la moitié de notre budget étant représentée par la grille des prix, l'achat de matériel (maillots et médailles). Le fonctionnement de la commission représente 2 % du budget, tandis que les déplacements et la gestion des Délégués Techniques en représente 9 %. Le budget total avoisine les 450 000 euros. La chronométrie sur les épreuves de D1 de triathlon est encore cette année prise en charge par la Vie Sportive.

Je ne peux que conclure ce rapport en vous remerciant, ainsi que le Président, pour la confiance accordée depuis 4 ans et en ayant une pensée pour mon mentor, Dominique Sagary, dont la démission en septembre nous a tous attristés.

## **3. Commission Nationale d'Arbitrage**

### **Pascal GODEL**

Je rappelle tout d'abord que la Commission se compose de 40 % d'arbitres et de 60 % de non arbitres, ce qui est très important pour avoir des éclairages.

En ce qui concerne les effectifs 2013-2016, nous avons passé le cap des 1 000 arbitres et constatons une forte progression de la représentation des femmes au cours des quatre années, avec une croissance de 21 %. La participation féminine atteint 29 %, nous espérons que ce chiffre progressera encore sur la prochaine olympiade.

La classification de l'arbitrage était l'un des grands chantiers de l'olympiade écoulée. Toutefois, classifier 1 000 arbitres n'est pas chose aisée. Il s'agit en effet d'évaluer la compétence pour permettre aux



arbitres d'évoluer ou de rester à leur niveau, étant rappelé que les arbitres sont bénévoles et que tous n'ont pas le même temps à donner.

En ce qui concerne la formation, nous développons de plus en plus des sessions ludiques et avons l'impression d'être dans le vrai en procédant ainsi lorsque nous constatons que nous parvenons à garder les arbitres jusqu'au bout. Nous fonctionnons en la matière en mode projet et nous organisons pour que le package soit à disposition de toutes les CRA début décembre, sachant que les formations durent de fin décembre à mars. Les épreuves de triathlon prenant place toute l'année, il faudra peut-être envisager de réduire le temps de la formation.

S'agissant de la formation des arbitres principaux, au nombre de 182 fin 2016, nous disposons de 16 lieux de formation sur la France. Une très forte progression est constatée sur les 5 dernières années et je peux vous affirmer que cet intérêt s'est encore renforcé en 2017. Il est également à noter qu'un quart des arbitres principaux est féminin.

La grande thématique portait sur les jeunes arbitres. Je tiens à ce titre à remercier Patrick LORIGNY de s'être lancé dans ce chantier il y a 8 ans, car nous avons de grandes difficultés à conserver nos jeunes arbitres. Nous perdons malheureusement nombre d'éléments de valeur du fait des études ou de la vie de couple, mais cela devient très intéressant lorsque nous parvenons à les garder. La nomination de Julien VANDERPLANCKE au Technical Committee de l'ETU illustre ceci. En outre, chaque jeune arbitre est doté d'un carnet de suivi qui retrace tout son déroulement de carrière. Cet outil est encore perfectible et nous tâcherons de le développer encore. Il est également à noter que les jeunes arbitres comportent une forte proportion de femmes, avec environ 38 % de présence féminine. En outre, les féminines représentent 70 % de l'effectif des arbitres principaux.

Par ailleurs, la passerelle avec l'UNSS constitue un sujet d'importance pour les jeunes. Depuis deux ans, nous avons une jeune arbitre qui a suivi l'intégralité du cursus.

S'agissant enfin de l'arbitrage sur le terrain, les statistiques arrivent à une proportion de seulement 5 % de personnes sanctionnées, dont seulement 0,22 % sont mis hors course ou disqualifiés. Il est donc tout à fait erroné de dire que les arbitres disqualifient à tour de bras, sachant que le non-respect du Code de la route et les parcours coupés font partie des motifs de disqualification les plus fréquents.

#### **4. Vice-président en charge du Haut Niveau, des Affaires Internationales et du Médical**

##### *a. Commission Médicale Haut Niveau*

##### **Anne-Charlotte Françoise DUPONT**

Parmi les faits marquants de la saison, je reviendrai sur la très bonne communication de la commission médicale avec les instances, comme cela s'est illustré lors du triathlon de Nice, durant lequel nous avons rencontré quelques difficultés d'ordre gastrique qui nous ont conduites à engager une réflexion et une mise aux normes sur la qualité de l'eau, en revoyant les quotas pour deux bactéries responsables de ces difficultés.

Le deuxième évènement sur lequel je reviendrai concerne la constitution d'équipes médicales et paramédicales de très bon niveau. Nos athlètes bénéficient d'équipes encadrantes du niveau des équipes Elite. De plus, saluons l'existence d'une très bonne coopération autour de l'athlète entre les équipes médicales, les entraîneurs et la DTN, ce qui nous permet de conduire un projet cohérent dans une bonne ambiance. Pour avoir déjà évolué dans d'autres structures de haut niveau, je peux vous affirmer que cette relation n'est pas toujours aussi innée et ouverte.

Je reviendrais enfin sur la disparition précipitée de Laurent VIDAL, qui a affecté un grand nombre d'entre nous. Cette perte tragique nous a fait réfléchir sur le rôle du triathlon dans la survenance d'événements

cardiologiques plus ou moins graves. Il semblerait que ce projet intéresse les instances internationales, ce qui est un élément très positif pour notre Fédération et pourrait être étendu à d'autres disciplines.

b. *Commission Nationale du Haut Niveau*

### **Thierry SAMMUT**

Comment faire l'impasse sur les derniers Jeux Olympiques et Paralympiques, qui sont la résultante de 4 années de travail et en particulier sur la merveilleuse médaille de Gwladys LEMOUSSU ? Au-delà de cette médaille, l'image de Gwladys est remarquable et marquée par l'humilité. Avoir des athlètes porteurs de valeurs fortes est très positif pour nos disciplines.

Le deuxième aspect sera plus difficile : nous ne pouvons pas cacher la déception de ne pas avoir été sur le podium. Je garde ainsi en mémoire la soirée d'après course, durant laquelle Vincent LUIS nous a remonté le moral. Cette anecdote illustre la chance d'avoir de tels athlètes.

c. *Commission Nationale des Affaires Internationales*

### **Denis JAEGER**

Je reviendrais notamment sur la création de la FRATRI, association des fédérations francophones de triathlon, qui m'a été suggérée par Philippe LESCURE au retour des Championnats du monde d'Auckland, où nous avons été sollicités par de nombreux pays africains.

Par ailleurs, durant cette olympiade, la France a retrouvé un rang important au sein de la communauté internationale de triathlon, que nous avons quelque peu perdu.

Je souhaiterais également mentionner l'élection de deux de nos représentants dans les commissions de l'ETU. Pierre BIGOT a ainsi été élu à la Commission Développement, et Julien VANDERPLANCKE à la Commission Technique. Nous pouvons être très satisfaits de ces élections à Rome.

### **Thierry SAMMUT**

Je voudrais également revenir sur les notions de partage et de mixité qui ont toujours constitué la spécificité de notre Fédération. J'ai en effet une image extrêmement forte, puisque l'équipe de France regroupe régulièrement athlètes valides et paralympiques. Vivre ce moment de partage entre les athlètes est exceptionnel et je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui œuvrent pour que le clivage n'existe pas.

### **Dominique FRIZZA**

Merci à tous pour votre implication dans la conduite de vos commissions. Je voudrais remercier au titre du Haut Niveau l'ensemble de ceux qui ont accompagné nos équipes de France durant cette année 2016 et durant l'olympiade écoulée.

## **IV. Vice-Président en charge du Développement**

### **Jean-Michel BUNIET**

Mesdames, Messieurs, bonjour. Avant de débiter ma présentation, rappelons que la F.F.TRI. a plus progressé en 4 ans en termes de licenciés que durant les 12 années précédentes, avec 22 407 licenciés pour 20 000 durant les 12 années précédentes. Ce chiffre est remarquable et le secteur développement peut s'en enorgueillir.

## a. *Secteur développement*

Le développement est un secteur vaste qui regroupe notamment la Commission Nationale Féminine, l'Outre-Mer, le Développement Durable, l'Emploi Formation, les Jeunes et le Paratriathlon.

### **Commission Nationale Féminine**

Cette commission est l'une des plus actives si ce n'est la plus active du secteur. Elle a été reconnue à tous niveaux et a reçu de nombreuses récompenses, que ce soit pour le programme mis en place ou pour les acteurs intervenant sur le dossier. Rappelons en outre que la Commission féminine s'appuie sur un réseau de correspondants locaux. Pour rappel, en 2012, nous comptons 8 163 féminines ; nous en comptons 15 773 aujourd'hui. Les féminines ont progressé de 92 % en 4 ans, alors que le secteur masculin n'a progressé que de 50 %. Je vous rappelle en outre que le Code du sport nous imposera d'avoir 40 % de féminines à compter de 2020. La porte vous est grande ouverte. N'hésitez pas à vous investir, la gouvernance du sport évolue.

### **Commission Nationale de l'Outre-Mer**

Cette commission est l'une des plus difficiles pour deux raisons majeures. Tout d'abord, le niveau de développement de notre quatre ligues n'est pas le même. Leurs attentes ne sont donc pas les mêmes et nous devons axer notre politique sur chacune d'entre elles, ce qui est très difficile à réaliser. Nous sommes en outre confrontés à des problèmes de communication liés au décalage horaire. La Commission a toutefois essayé lors de ses rencontres d'explorer de nouveaux schémas, mais la difficulté à échanger en freine quelque peu le développement. La Présidente de la Commission considère ainsi que : *“ nous n'avons pas encore trouvé le fonctionnement idéal sur les territoires ultramarins, permettant de les situer dans un entre deux harmonieux gommant les milliers de kilomètres qui nous séparent au profit du développement de notre sport. ”* Personnellement, je ne suis certain que d'une chose : nous avons une mission de service public à remplir et devons être à l'écoute des territoires ultramarins et travailler à leur développement spécifique.

### **Commission Nationale du Développement Durable**

Cette commission s'appuie sur un fort maillage territorial. Ce réseau sera d'autant plus nécessaire que se profile la volonté de prolonger le travail réalisé sur l'indemnisation des épreuves au travers de celui des clubs. Deux partenariats importants ont été mis en place, l'un avec Surfriders Foundation et l'autre avec Generali, au travers du label Sport Responsable. En deux ans, 4 structure affiliées à la F.F.TRI. ont été récompensées. En outre, le travail de la commission avec la communication nous a permis de remporter le coup de cœur des internautes de la charte du sport responsable. Le travail de la commission n'est pas dans la lumière, mais il est indispensable. Je conclurai en disant que la commission développement durable est orpheline : cette commission fonctionnait en effet sur un fort binôme et je souhaiterais dire merci à Stéphane ZIMMER.

### **Commission Nationale Emploi Formation**

Cette commission s'était donnée pour mission d'aider les clubs à travers la professionnalisation. Des séminaires et des enquêtes métier permettant de préciser les attentes des clubs ont été organisés. Ce travail se veut de longue haleine, car il engagera durablement la Fédération et toute erreur de diagnostic imposera de reprendre la démarche à zéro. Les bases de travail sont jetées et il appartiendra à la nouvelle équipe à le prolonger. Il importera également de rendre notre collecte de la taxe professionnelle plus efficace. J'invite d'ailleurs ceux d'entre vous qui ont un rôle sur le fléchage de cette taxe à nous aider à rendre la Fédération plus performante dans ce domaine.

## **Commission Nationale Jeunes**

Cette commission avait plusieurs missions : démocratiser le triathlon chez les jeunes licenciés ; accompagner les clubs et restructurer la formation des jeunes ; valoriser les clubs et les ligues en leur offrant des outils de classement. Ce sont principalement les deux derniers points qui ont été traités. Concernant la démocratisation de la pratique chez les jeunes, un bilan diagnostic a été établi en 2014 et il restera à établir des fiches de bonnes pratiques pour l'avenir. Dans le cadre de l'accompagnement des clubs vers la structuration, le thème principal reste la labellisation des écoles de triathlon, pour lesquelles les réflexions sont bien avancées et devraient déboucher sur une importante réforme. Un sujet reste néanmoins majeur : le lien entre les écoles de triathlon et les clubs de D1 et D2, qui constitue un frein à des labellisations de qualité. Sur le troisième thème, vous me permettrez de me réjouir des succès des évolutions informatiques qui contribuent à la valorisation des clubs. J'avoue une certaine joie lorsque, sur les Championnats de France, de nombreux jeunes consultent les résultats du Challenge National Jeunes dès l'arrivée des courses, prouvant que le fonctionnement est opérationnel. Enfin, je rappelle que l'EFT dévoilé à l'AG de Quiberon en 2014 fût le fruit d'un long travail débuté en 2006. C'est un outil que bien des fédérations étrangères nous envient.

## **Commission Nationale Paratriathlon**

Cette olympiade a vu le paratriathlon devenir olympique et la première médaille olympique française et c'est une paratriathlète qui a ramené cette médaille. C'est tout un symbole pour le secteur développement. Nos cinq sélectionnés n'ont pas démérité et leur état d'esprit au cours de ces 4 années sont des exemples de persévérance et d'engagement. Avec beaucoup de travail, je ne doute pas qu'en 2020, nos athlètes seront encore plus nombreux à assurer le déplacement et à nous rapporter une médaille. Cette année, les fédérations sportives délégataires qui en ont fait la demande ont obtenu satisfaction au détriment de la Fédération Française Handisport, constituant un motif de réelle satisfaction, notre demande d'il y a 4 ans ayant été refusée. Toutefois, le suivi des épreuves accessibles semble difficile à mettre en œuvre. Du travail reste à accomplir. Je terminerai sur une note favorable en évoquant la journée de formation de la semaine passée, au cours de laquelle 20 encadrants sont venus s'approprier les bases d'un accueil bien spécifique.

## **Commission Nationale Santé Bien-Être loisir**

Je continuerai de le clamer : la santé et le loisir sont l'avenir du sport en général et des disciplines enchaînées en particulier. La santé est un enjeu majeur pour les fédérations de demain. Le programme santé déployé cette année est le fruit de plusieurs années de travail. Il est, à l'image de l'EFT et du secteur féminin, cité en exemple en d'autres lieux. C'est ici à mon sens le projet d'avenir, une voie de progression pour nos licenciés et une source de financement pour nos clubs dans le cadre de la professionnalisation. Rappelons que les trois activités physiques sont la natation, le vélo et la marche. Nous avons l'avantage de regrouper ces activités sous une même bannière et nous devons d'exploiter cet avantage en offrant à tous ceux qui souhaitent s'engager dans cette voie les outils de leur développement. Les ressources issues des collectivités territoriales vont continuer de décroître. Il nous faut donc trouver d'autres sources de financement pour nos clubs. En l'occurrence, aller concurrencer le secteur privé et proposer la pratique à ciel ouvert est le défi du sport moderne.

## **Commission Nationale de la Réglementation**

Comment résumer le travail de cette Commission ? Son travail est difficile, habile et subtil, afin de composer entre deux tendances contraires, certains voulant plus de souplesse et d'autres plus de rigueur. Il convient également de garder certaines décisions passées en mémoire, car, souvent, on oublie l'origine de la règle, conduisant à des allées et venues sur la réglementation néfastes. Rappelons enfin que cette Commission est là pour mettre les règles en forme, veiller à leur cohérence et assurer leur applicabilité ; toutefois, elle n'est qu'une force comme une autre dans la construction de la RGF. Faire référence à la réglementation ITU serait probablement une bonne chose, mais rappelons qu'elle véhicule

une vision différente de la vision française. Ce qui n'y est pas interdit est autorisé, alors que nous avons tendance à interdire ce qui n'est pas écrit. Il conviendrait peut-être d'évoluer dans notre manière d'envisager ce fonctionnement.

b. *FRMN et Raids*

C'est avec un grand plaisir que j'ai eu à travailler à cette fusion intégration. Nous avons travaillé dans un contrat de confiance réciproque. Le temps de travail a été fort court et tout n'est pas totalement cadré, mais je vous rappelle que l'attribution intervient au 1<sup>er</sup> janvier suivant les Jeux Olympiques d'été, ce qui aurait conduit à retarder le dossier de 4 ans, ce qu'aucune des parties ne souhaitait. Le fonctionnement se met progressivement en place et je suis persuadé que ce mouvement se poursuivra. Je vous rappelle en outre qu'en dehors du Championnat de France, nos arbitres n'ont pas de règles nationales à faire respecter ; leur présence sur ces épreuves n'est donc pas requise. L'organisateur peut toutefois être conduit à solliciter la Ligue Régionale dans l'application des règles. Il appartient donc à la Ligue Régionale et à la CRA d'étudier cette demande et les moyens afférents.

c. *SwimRun*

Cette nouvelle pratique émerge depuis deux ans. Dès 2014, j'ai alerté le bureau directeur sur l'attention particulière qu'elle méritait. Plus de 15 épreuves ont été organisées en France en 2016 et près de la moitié sous l'égide de la FFTRI.. Cette impulsion se confirme cette année, avec plus de 50 épreuves annoncées pour 2017. La saison écoulée a donc confirmé mon sentiment et nous avons demandé à obtenir délégation pour cette pratique, que le Ministère nous a accordée, bien qu'il n'existe aucune structure internationale. Nous sommes donc en charge du SwimRun depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Là encore, il importe de laisser la pratique se réglementer elle-même. Nous n'avons donc pas défini d'autres règles que celles inhérentes à la sécurité. La situation est donc la même que pour les Raids en ce qui concerne l'arbitrage. La réflexion autour de l'évolution de la pratique reste à organiser.

d. *EspaceTri 2.0*

L'EspaceTri 2.0 a été lancé en septembre 2013. Les plus anciens d'entre vous se souviendront que toute la saisie s'effectuait uniquement dans les ligues. 2013 semble loin, mais cela ne fait que 3 saisons que nous utilisons l'EspaceTri et tout-un chacun a oublié l'outil précédent. Ses avantages ont été constatés et adoptés rapidement par tous les utilisateurs. L'EspaceTri s'est en outre enrichi de nombreuses fonctionnalités depuis, notamment le CNJ, la gestion de l'arbitrage et l'application mobile, qui évoluera encore. Nous envisageons et testons d'autres pistes, mais, avant d'aller plus loin, rappelons-nous que l'EspaceTri avait été conçu pour embarquer des fonctionnalités simples. Toutes les fonctionnalités complémentaires n'étaient pas envisagées à l'époque. Avant de penser à demander plus à l'outil, il convient de d'abord faire un point et remettre l'ouvrage sur le métier pour bâtir un avenir informatique fédéral qui soit à même de répondre aux attentes et de préparer les évolutions à venir.

En conclusion, je demande pardon aux représentants des commissions pour la brièveté de mes propos et vous renvoie aux 134 pages de rapport que vous pourrez retrouver sur le site fédéral. J'espère vous avoir donné envie de le consulter. Je remercie pour le travail réalisé les élus, bénévoles, salariés fédéraux et cadres techniques, qui sont les chevilles ouvrières de ces dossiers.

Merci à vous.

**Régis BOURGUIGNON**

On ne peut que regretter le faible nombre de candidatures féminines aux élections du futur Conseil d'administration. Comment l'expliquez-vous ?

## **Jean-Michel BUNIET**

Nous le regrettons aussi et avons beaucoup travaillé à inciter les féminines à monter en responsabilités, mais il semble plus difficile de monter au niveau fédéral que de s'investir auprès de ligues et dans les clubs. Nous devons peut-être revoir notre manière de fonctionner, notamment en ce qui concerne le temps de travail.

## **Philippe LESCURE**

Nous ne pouvons que regretter la faiblesse des candidatures féminines, mais rappelons que si leur proportion progresse, elles ne représentent que 26 % de nos licenciés. En outre, les actions lancées en faveur de la féminisation auront des résultats à moyen et long terme. Il existe enfin des raisons sociétales que vous connaissez tous et toutes. La conjonction de ces trois facteurs peut expliquer la faiblesse des candidatures féminine. Nous devons continuer à la promouvoir davantage.

## **Michelle MONSERAT, Présidente de la Commission Nationale Féminine**

La progression dans le temps demeure forte. Avec 39,3 % de dirigeantes, nous figurons parmi les fédérations les mieux placées. Cette progression est certes lente, mais constante.

## **Agnès FANJAUD**

Pour compléter, je pense qu'il appartient aux femmes d'oser s'engager. C'est bien maintenant aux féminines d'avoir envie. Les portes sont ouvertes, mais j'ai pu constater les difficultés de donner envie. Vous pouvez compter sur moi sur ce sujet.

## **Gérard OREGGIA**

J'ai lu avec attention les 134 pages du rapport, notamment le rapport de la Commission Réglementation, qui se satisfait d'une diminution du nombre de caractères dans la réglementation. Je m'en satisfais moi aussi, mais de grâce faites en sorte qu'elle atteigne au moins 500 pages. Je ne veux pas que l'on m'explique comment me passer de la réglementation, mais j'aimerais savoir pourquoi la réglementation arrive aussi tard.

## **Pierre BIGOT**

Il est vrai que cette année, la réglementation n'a été publiée dans sa version imprimée qu'en janvier. J'avais demandé à la Commission de sortir le document en novembre, mais nous avons reçu un très grand nombre de demandes entre juin et septembre. En outre, nous avons dû décaler à deux reprises la réunion de validation, qui est intervenue début novembre. Le texte a été rédigé fin novembre et nous n'avons pas pu imprimer le document à l'approche des fêtes de Noël. Nous avons bien pris note du point. Si nous souhaitons aller plus loin, il importe de ne plus recevoir de requêtes de réglementation fin juin, ce qui nous permettra de publier la réglementation en octobre ce qui, je pense, serait une très bonne chose.

## **Patrick LORIGNY**

Je voudrais revenir sur certaines modifications de la réglementation générale. J'ai été très étonné de constater que sur les contre-la-montre par équipe, il soit possible de composer des équipes de 2 à 7. J'aimerais que la commission soit à l'écoute des arbitres, car la gestion de course devient très délicate. A titre personnel, cette modification ne me semble pas très sérieuse.

## **De la salle**

La Commission ne fait que retranscrire ce qui lui est demandé par le Conseil d'Administration.

### **Philippe LESCURE**

Je rappelle qu'à l'exception de la CNS et des commissions disciplinaires, les commissions n'ont qu'un rôle de proposition.

## **V. Rapport du Directeur Technique National**

### **Frank BIGNET**

Pour cette ultime AG, j'aurais aimé lire l'intégralité de mon rapport. J'aurais pu vous parler de nombreux sujets, mais je vais plutôt vous parler de celles et ceux qui travaillent au quotidien à nos côtés. Ce sont des hommes, des femmes, des pères, des mères ; certains sont présents depuis 22 ans, d'autres depuis 7 mois. Certains ont gagnés des médailles olympiques et d'autres ont fini le 10 kilomètres d'un triathlon distance M en 1 heure 10. Ils ont connu des parcours professionnels différents. Ils sont actifs, réactifs, proactifs, stratèges, novateurs, philosophes, participatifs, animateurs, gestionnaires, compétiteurs. Toutes ces différences nous ont unis durant deux olympiades. Chacune et chacun d'entre eux a toute ma gratitude. Tous m'ont beaucoup apporté, stimulé et fait grandir. En échange, j'ai tenté de donner du sens à leur mission. J'ai tâché de m'appuyer sur leurs forces et d'identifier leurs faiblesses afin qu'une complémentarité voie le jour.

Je remercie également les salariés fédéraux, les services de l'Etat, les partenaires publics et privés, les élus et les conseillers techniques de ligues. La réussite d'un projet résulte de l'entente de tous ces acteurs. Voilà qui est complexe. Je voudrais également remercier Stéphane ZIMMER, qui s'est récemment éteint, pour son soutien indéfectible et sa loyauté de tous les instants, ainsi que Claude MARBLE. La réussite des sportifs passe par une collaboration étroite entre les sportifs et les services médicaux.

Une Fédération a aussi une mission de service public. Elle permet d'accompagner tous les publics vers la pratique et, pour un petit nombre, de rêver d'olympisme. Les conseillers techniques sportifs doivent rester des acteurs précieux de la vie fédérale. Leur statut particulier doit être compris et intégré.

Rester positif est indispensable pour réussir. Il faut aussi avoir pleinement conscience des faiblesses, de nos faiblesses. C'est dans cet esprit que nous avons tous pris part aux Etats Fédéraux du Sport de Haut Niveau au lendemain des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio. Il en ressort que chacun d'entre nous est légitime à condition d'agir au regard de sa fonction. Votre enjeu à venir est de continuer à entretenir cette formidable dynamique conjoncturelle en proposant de nouvelles évolutions structurelles. Projetez-vous vers les défis à relever et restez unis au service de nos disciplines.

Bonne continuation à tous et merci pour votre confiance depuis 2009.

### **Philippe LESCURE**

Frank, tu as été un grand athlète et un grand DTN, qui a beaucoup apporté à notre Fédération. Je voulais te témoigner notre reconnaissance et notre gratitude pour avoir aussi bien servi notre sport.

## **VI. Rapport Financier du Trésorier Général**

### **Emmanuel CHABANNES**

Le résultat de l'exercice atteint 101 780 euros contre 10 415 euros l'année précédente. Je rappelle qu'il

était de 59 394 euros en début d'olympiade.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 4,982 millions d'euros contre 4,928 millions d'euros sur l'exercice précédent, soit une hausse de 1,1 %, principalement liée à la croissance de nos recettes d'affiliation, mais également de nos subventions. Ces produits marquent une évolution de 1,43 % et représentent 58 % du total de nos produits d'exploitation. Ils en représentaient 52 % en début d'olympiade. Les Pass-journées et licences Manifestations, représentent 535 429 euros contre 534 417 euros pour l'exercice précédent, soit une évolution de 0,2 %. Les subventions représentent 910 000 euros contre 853 958 euros pour l'exercice précédent, soit 18 % du total de nos produits d'exploitation, contre 17 % pour l'année précédente. Nos produits issus de la communication et du marketing ressortent à 395 892 euros contre 404 186 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 8 294 euros. A ce titre, je rappelle que les produits partenariats et marketing des différents évènements que nous organisons sont soit sur Triathlon Évènements, soit sur Triathlon Move Publishing.

Les charges d'exploitation de la F.F.TRI. s'élèvent à 4 816 165 euros contre 4 934 815 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse d'environ 2 %. Je vous rappelle que l'exercice précédent était sur 14 mois. Les charges externes représentent 3 073 772 euros contre 3 072 358 euros pour l'exercice précédent. Ces charges représentent, près de 64 % du total de nos charges d'exploitation contre 62 % pour l'exercice précédent. Les impôts et taxes sont de 40 798 euros contre 119 567 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de près de 66 %. Cette forte baisse est liée à un dégrèvement de taxe foncière sur les années 2014 à 2016. Les salaires et traitements se montent à 710 711 euros contre 854 788 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 16,86 %. Les charges sociales sont de 393 285 euros contre 390 559 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 0,70 %. A noter l'impact du CICE, qui se monte à 16 953 euros pour l'exercice. Il convient également de prendre en compte l'intéressement versé à nos salariés pour un montant de 64 392 euros. Les amortissements et provisions représentent 118 898 euros contre 171 442 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de plus de 30 %. Cette baisse est principalement due à la fin de l'amortissement des immobilisations incorporelles. Les autres charges sont de 460 398 euros contre 302 616 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de l'ordre de 52 %. Cette hausse est principalement liée aux subventions que nous accordons.

Concernant l'actif de notre bilan, la hausse des immobilisations financières est liée à l'achat de titres de placement pour un montant de 305 000 euros, en remplacement des valeurs mobilières de placement. La baisse des créances est liée principalement à la baisse des subventions à recevoir à la clôture de notre exercice.

Concernant le passif de notre bilan, nos fonds propres se montent à 638 662 euros contre 536 883 euros pour l'exercice précédent.

Il est indispensable pour notre fédération d'avoir des fonds propres importants. C'est pourquoi le bureau exécutif vous propose d'affecter le résultat de cette année, à savoir 101 780 euros, en autres réserves. Les fonds propres représentent 48 jours de fonctionnement de notre fédération contre 40 jours l'an dernier. Concernant notre participation dans Triathlon Évènements et la dépréciation éventuelle que nous aurions pu constater, je me suis farouchement opposé en tant que Trésorier, mais également en tant que Président de Triathlon Évènements. En effet, nous avons consenti de nombreux investissements dans cette filiale (450 000 euros) et comme souvent, le retour sur celui-ci n'est pas immédiat. Toutefois, il convient de valoriser à la date de clôture et à la valeur vénale les actifs détenus dans cette filiale pour déterminer s'il faut effectuer une provision ou non pour dépréciation des titres de participation. A combien valorisez-vous le système d'inscription en ligne ? A combien valorisez-vous le Triathlon de Paris ? A combien valorisez-vous le Triathlon de Nice ? Même s'il est difficile de mettre une valeur précise, nous pouvons tout de même estimer la valeur d'un évènement en fonction de son nombre de participants, de son chiffre d'affaires, de son emplacement, de son antériorité, etc. J'estime que la valeur des actifs détenus par Triathlon Évènements est à minima égale au montant de nos investissements. Il



n'y a donc pas lieu d'effectuer de dépréciation.

## **VII. Intervention du Commissaire aux Comptes**

### **Philippe DEPARIS, Commissaire aux Comptes**

Le premier rapport concerne l'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2016. Nous avons une légère différence d'analyse entre le Trésorier et moi-même sur le niveau de provisions à constituer sur la société TEVE, mais sur le fond, nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations d'exercices écoulés ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause cette opinion, je souhaite attirer l'attention sur le fait que la F.F.TRI. était au 31 décembre 2016 propriétaire de l'intégralité des titres de la SAS TEVE pour une valeur de 450 000 euros. Au regard des perspectives de cette société, le Comité Directeur a décidé de ne pas constater de provision pour dépréciation au 31 décembre 2016. Selon nous, sur la base de la prévision de la situation nette de la SAS TEVE au 31 décembre 2016, une provision pour dépréciation d'environ 200 000 euros aurait dû être comptabilisée dans les comptes de la Fédération Française de Triathlon au 31 décembre 2016. A l'exception de cette incidence, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels et informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, j'ai également un rapport à vous lire au titre des conventions réglementées. Nous avons été informés de la mise en place d'une convention de délégation de services traitée comme une convention courante entre la société TEVE et la F.F.TRI. qui lui délègue de façon résumée l'organisation des triathlons de Paris et de Nice, ainsi que du Bike & Run de Paris, la médiatisation des Grandes Epreuves Fédérales, la gestion et la vente des matériels fédéraux et des équipements. En contrepartie des services rendus par TEVE, une prestation est facturée à la F.F.TRI. au titre de l'exercice 2016, une charge de 210 000 euros a été comptabilisée dans les comptes 2016.

### **Pierre MILLOT**

Je m'aperçois que 80 000 euros sont manquants. Compte tenu de la créance de 80 000 euros constatée au 31 décembre 2015, est-il possible que cette créance ait été anticipée dans les comptes ? Ma lecture est-elle correcte ?

### **Emmanuel CHABANNES**

Votre lecture est tout à fait exacte, étant rappelé que l'exercice avait exceptionnellement duré 14 mois.

### **Pierre MILLOT**

Je prends acte de votre réponse. J'aurais également des questions concernant la filiale. La première concerne l'information financière : bien que je sois nouveau dans la lecture des comptes, cette filiale a perdu entre 300 000 et 400 000 euros depuis sa création. Or je n'ai pas trouvé d'explication suffisante à ce fait, qui n'a pas fait l'objet d'un dépôt auprès du tribunal de Commerce. Vous vous en êtes expliqués et je vous en remercie. J'observe toutefois une différence d'appréciation dans la valorisation des titres de participation de cette filiale. La règle de prudence exigeant de provisionner les titres, vous avez souhaité y déroger, expliquant qu'en réalité, des valeurs potentielles pouvaient être valorisées en valeur vénale au 31 décembre. Toutefois, l'on sait bien que ce type de valorisation ne vaut que dans la mesure où l'on est en mesure de produire un résultat d'exploitation positif. Or on se trouve dans une situation quelque peu différente, ces actifs n'ayant pas été valorisés par un expert indépendant. En outre, la compensation prend en règle générale 5 à 6 exercices. Je me demande s'il est vraiment prudent de ne pas avoir

provisionné ces titres compte tenu de la jeunesse de cette société.

### **Emmanuel CHABANNES**

A ce jour, la situation nette de Triathlon Événement laisse apparaître par rapport à la valorisation de la participation un écart de 166 000 euros. Après 2 années de fort investissement, Triathlon Événement ne perd plus d'argent sur ses événements grâce à la signature du partenariat Move Publishing, qui est détenu à 50 % par Triathlon Événement. Nous devrions donc réévaluer les titres. Sans entrer dans ce débat, lors d'une cession de fonds de commerce, le raisonnement se fonde sur un multiple du résultat d'exploitation. En multipliant les 68 000 euros de résultat d'exploitation par deux ou trois exercices, on parvient aux 160 000 euros. En ajoutant les capitaux propres, on arrive à la valorisation de nos immobilisations financières dans les comptes, à savoir 450 000 euros. Je considère à titre personnel que les estimations que nous avons dans le cadre de cette filiale sont fortement positives et ai donc pris la décision de ne pas provisionner les titres, avec la validation du Conseil d'Administration.

### **Pierre MILLOT**

Par ailleurs, s'agissant des prestations entre la filiale et la F.F.TRI., je constate la facturation d'une prestation de 175 000 euros relative à la production d'un film. Or je constate que le rapport sur les conventions du Commissaire aux Comptes n'en fait pas mention, ce qui signifie qu'elle est considérée comme conclue à des conditions courantes et normales. Ceci étant, le montant de 210 000 euros mentionné diffère quelque peu de ceux mentionnés dans l'annexe.

Enfin, je suis interrogatif sur le fait qu'à aucun moment, la Fédération ne produit des services auprès de cette filiale.

### **Emmanuel CHABANNES**

La Fédération étant soumise au prorata de TVA, elle ne peut pas en récupérer la totalité, tandis que Triathlon Événement est une société commerciale soumise à TVA à 100 %. Cette différence explique l'écart entre les 210 000 et les 175 000 euros.

### **Pierre MILLOT**

En ce qui concerne les prestations, cette société compte peu de forces vives. On pourrait donc imaginer que la Fédération intervient pour cette filiale. Or je ne constate aucune convention.

### **Emmanuel CHABANNES**

S'il y avait aujourd'hui une refacturation, elle serait minime. Nous avons donc considéré qu'il n'y avait pas lieu de prévoir une refacturation.

### **Pierre-Michel FELICIAGGI**

Avez-vous intégré l'annulation du Bike & Run et du Triathlon de Nice dans vos valorisations ?

### **Emmanuel CHABANNES**

Non, pour une raison simple : le Bike & Run n'a pas été annulé, mais reporté. En ce qui concerne le Triathlon de Nice, il est possible de douter qu'il ait lieu compte tenu des annulations ces deux dernières années. Toutefois, toutes les demandes d'autorisation ont été déposées et il n'y a pas de raison à ce jour de penser qu'il n'aura pas lieu.

## **VIII. Validation des comptes 2016**

*Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité.*

**Philippe LESCURE**

Je profite pour remercier à nouveau à la foi les élus fédéraux, la Commission Nationale Financière présidée par Alain COURPRON, le personnel fédéral, notre cabinet comptable et le Commissaire aux Comptes, qui ne m'en voudra pas d'enfreindre une règle de déontologie qui veut que l'on ne félicite pas un Commissaire aux Comptes.

## **IX. Proposition de Budgets Prévisionnels 2017**

**Emmanuel CHABANNES**

Le budget a été bâti sur une hypothèse prudente de 3 % d'évolution. Sauf à ce que vous demandiez un examen ligne à ligne, je me propose de répondre à vos questions.

*Le projet de budget est approuvé à l'unanimité.*

## **X. Proposition des Coûts 2018**

**Emmanuel CHABANNES**

La proposition est formulée selon une hypothèse de reconduction de l'intégralité des coûts à une modification près concernant la licence action. Nous pouvons voter page par page ou de manière globale. Avez-vous des questions ?

**De la salle**

J'aimerais que les fourchettes des droits d'inscription soient revalorisées afin de donner plus de latitude aux clubs.

**Emmanuel CHABANNES**

En fonction des résultats électifs, il est probable que les fourchettes soient réévaluées. J'ai donc préféré laisser le soin à la future équipe de préparer son projet de réforme. Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de précéder à un vote global;

*La proposition de coûts 2018 est approuvée à l'unanimité.*

## **XI. Proposition de modification du règlement disciplinaire**

**Jean-Michel BUGNET**

Nous sommes tenus de faire évoluer nos règlements. Lors du dernier Conseil d'Administration, deux propositions de règlement ont été formulées. Le Ministère a toutefois souhaité que nous fassions un copier-coller conforme du règlement type. Nous avons donc élaboré deux propositions, une collant à la demande du ministère et une autre comportant le volet conciliation. Notre proposition d'intégrer la conciliation préalable à toute affaire disciplinaire ayant été rejetée, seule une des deux propositions qui vous ont été adressées est à considérer.

Je vous demande donc d'approuver ou de rejeter ce règlement disciplinaire, qui sera applicable prochainement.

*La proposition de modification du règlement disciplinaire est approuvée à l'unanimité.*

## **XII. Résolutions liées au règlement disciplinaire**

### **1. Résolution 1 : date d'entrée en vigueur**

*La résolution suivante est approuvée à l'unanimité :*

*“ Le nouveau règlement disciplinaire de la F.F.TRI. entre en vigueur à compter du 1er juillet 2017.”*

### **2. Résolution 2 : mandat confié au Conseil d'Administration fédéral**

**Philippe LESCURE**

Compte tenu du vote de la précédente résolution, ce point est sans objet.

## **XIII. Questions diverses**

**Benjamin POGGI**

En décembre 2016, le bureau a évoqué la possibilité de diffuser l'AG. Or je ne vois aujourd'hui aucun dispositif le permettant. Pourquoi ?

**Patrick SOIN**

Nous avons indiqué en début de séance que cela ne serait pas le cas aujourd'hui.

**Benjamin POGGI**

La diffusion en live d'un des candidats à la présidence est-elle possible ?

**Philippe LESCURE**

Cela a été précisé à l'ouverture de l'Assemblée Générale sur les conditions de diffusion des dix minutes en live : la réponse est bien évidemment oui sous quelques réserves de conditions.

**De la salle**

Nous ne pouvons que regretter la décision du Ministère concernant l'évolution du règlement disciplinaire. Je voudrais également revenir sur le décès de Laurent VIDAL, qui nous a tous profondément affectés. Nous avons avec mon club décidé de conclure une convention avec la Ligue de Lutte contre la Cardiomyopathie et je voudrais savoir si la Fédération envisagerait de mettre en place de tels partenariats.

**Philippe LESCURE**

Cela mérite évidemment d'être étudié. Nous avons évoqué avec le Bureau Exécutif ainsi que la Direction Technique Nationale, différentes hypothèses. C'est une proposition qu'il appartiendra à la future équipe de considérer, mais à titre personnel, je n'y verrais aucune objection. J'estime en outre que notre Fédération pourrait proposer la création d'une fondation.

**Benjamin POGGI**

Comment intégrer une commission ?

## **Philippe LESCURE**

Les Présidents des Commissions Nationales sont nommés par le Président de la Fédération Française de Triathlon. Les Présidents de Commissions Nationales forment alors leurs commissions, qui sont proposées pour validation au Président fédéral. Il n'est nul besoin de détenir un mandat particulier pour y contribuer.

## **Gérard OREGGIA**

Le Conseil d'Administration fédéral du samedi 24 octobre 2015 a voté à la majorité moins deux abstentions, acte de l'engagement d'une procédure pénale à l'encontre de l'ancienne Présidente de la ligue Côte d'Azur de Triathlon, Madame Elisabeth BARRAUD. Lors du Bureau Exécutif du vendredi 16 décembre 2016, vous indiquez dans le Procès Verbal que la nouvelle Présidente de la Ligue Côte d'Azur, Madame Robyn BAUDET, et les membres du Conseil d'Administration de cette même ligue ont décidé à la majorité de ne pas poursuivre cette procédure. Ma question est donc la suivante : comptez-vous poursuivre l'action pénale afin que l'ensemble de notre sport puisse récupérer le préjudice qui aurait éventuellement été commis ?

## **Philippe LESCURE**

Monsieur le Président de la Ligue Provence-Alpes, mon cher Gérard, la question que vous posez est importante. Nous nous la sommes posée à nouveau en Bureau Exécutif. La plainte a été déposée, mais le procureur de la République de Grasse n'y a pas donné suite. A ce jour, nous n'avons pas interrompu la procédure, car elle est en cours, mais nous avons donc pris la décision de surseoir à toute autre démarche, dans l'attente du renouvellement de nos instances, fédérales et locales.

## **Gérard OREGGIA**

Si je suis élu Président, vous aurez l'accord de la future ligue fusionnée.

Ma deuxième question porte sur l'alignement de nos règles, avec celles de l'ITU. Je demande que l'on respecte les règles de notre Fédération et que celles-ci cessent de changer en cours de saison.

## **Pierre BIGOT**

Cette question mérite d'être posée. Je rappelle tout d'abord la jeunesse de la décision du Bureau Exécutif, qui a été prise pour deux raisons : éviter que nos arbitres soient confrontées à des litiges et donner aux athlètes français la possibilité de se confronter aux règlements ITU et donc de gagner en expérience. Il s'agit donc bien d'une décision politique. La décision ayant été prise en cours de saison, la Fédération est bien consciente que cela peut créer des difficultés. La CNR et la CNA ont donc décidé de mettre à disposition du corps arbitral une traduction des règles ITU qui est déjà disponible et d'organiser une formation en 2017. En outre, un référent ITU sera mis à disposition sur ces épreuves en cas de besoin.

## **Gérard OREGGIA**

La ligue Provence-Alpes n'appliquera pas le règlement ITU sur les épreuves IronMan.

## **Philippe LESCURE**

Nous avons reçu trois questions par mail de Monsieur Cyril ARBEILLE, licencié au club Team 81 Midi-Pyrénées. La première question est la suivante : *"La fédération a multiplié par 290% les fonds propres en 10 ans. Cette augmentation est justifiée par quoi ? De mémoire les fonds propres sont le signe la richesse d'une entreprise et plus ils augmentent mieux c'est, ou pas, car dans le cas de l'entreprise William Saurin, ils avaient mis énormément de fonds propres dans leur compte alors qu'ils*

*n'existaient pas ! c'était juste pour camoufler une faillite. Est-ce la cas ? Si non quel est l'utilité pour une fédération, association 1901 à but non lucratif, d'avoir des fonds propres ? Vu le montant on peut supposer que ces fonds sont faits pour couvrir une éventuelle crise, il faudrait globalement que d'une année à l'autre la fédération perde combien de licenciés pour qu'elle ait recours à ses fonds propres ?"*

### **Emmanuel CHABANNES**

Cette question en comporte plusieurs. L'augmentation de nos fonds propres n'est que la capitalisation de nos résultats antérieurs. Je rappelle en outre que la Fédération est une association loi 1901 et je peux assurer l'ensemble des présents, ainsi que le demandeur, que nous n'avons jamais réalisé un montage financier pour camoufler la situation de la Fédération.

Je rappelle par ailleurs que malgré notre statut associatif, nous demeurons. Constituer des fonds propres répond donc à un besoin de souscrire des emprunts bancaires, ce qui a notamment été nécessaire pour faire l'acquisition de notre siège social.

Enfin, il faudrait le départ de plus de 8 000 licences compétitions pour que la Fédération commence à commencer ses fonds propres. Sur un total de 60 000 licenciés, cela n'a rien d'abusif.

### **Philippe LESCURE**

Merci Emmanuel, nous pouvons complètement confirmer que nous n'avons pas de fonds propres exorbitants. Nous avons à peu près 10% de notre budget en fond propre, ce qui est relativement faible. Pour mémoire, nous avons indiqué ce matin que les fonds propres permettaient d'assurer 45 jours de gestion courante. Lorsque nous avons 100 000 euros de résultats, nous pourrions les affecter à un projet associatif, mais nous préférons continuer à abonder nos fonds propres jusqu'à ce que nous puissions arriver à un ratio un peu plus élevé.

Poursuivons avec la deuxième question de Monsieur Cyril ARBEILLE : *"En 2008 il y avait 161 écoles de tri pour 602 clubs soit 1 école pour 3.7 club en 2015 204 écoles pour 809 club soit 1 école pour 3.96 (soit presque 4). Est ce que la fédé avait mis en place cette baisse des écoles de triathlon dans ses projets ? Si non qu'est ce qui est prévu pour inciter la création des écoles de triathlon ? (en dehors d'une amende bien sur)."*

### **Frank BIGNET**

Pour apporter quelques éléments de compréhension, je reviendrais sur les chiffres cités pour signaler après vérification qu'en 2008, nous comptons 154 écoles de triathlon. Ce chiffre atteint 206 en 2017. En outre, les chiffres cités ne sont pas pris aux mêmes dates. Le nombre de clubs doit être apprécié au 31 août et non au 31 décembre. De plus, un club est affilié à une fédération et peut décider de son projet associatif. Aujourd'hui, la fédération invite l'ensemble des clubs à prendre en compte la pratique jeune dans le cadre du projet associatif. La Commission Nationale a développé plusieurs outils pour faciliter la démarche de labellisation. De plus, comparer les chiffres de 2008 et de 2015 a ses limites, car l'exigence pour obtenir le statut d'école de triathlon a évolué. Je rappelle également que la Fédération dispose de clubs en ligne, de clubs entreprises, de nouveaux clubs avec moins de 20 licenciés, qui sont tournés vers une pratique adulte. L'âge médian du pratiquant français est de 36 ans. L'objectif de la fédération est de développer des outils et de s'inscrire dans une logique facilitatrice, mais il appartient aux clubs de s'emparer ou non de l'accueil de jeunes.

### **Philippe LESCURE**

Monsieur Cyril ARBEILLE avait posé une troisième question qui concerne la réforme statutaire et la prise en compte des préconisations du CNOSF : *"Le CNOSF et la commission ministérielle préconise :*

- *une présidence de 3 mandats (je l'étendrais au CA personnellement)*
- *un collège électoral de + de 100 personnes*
- *une représentation limitée dans les instances fédérales des présidents de région*
- *un non cumul des mandats (président de ligue + membre de CA + membre du BE + président de commission qui sont les mêmes personnes comme à la F.F.TRI.).*

*Quand est ce que la fédération prévoit de mettre en place ces réformes en conformité à ces préconisations ?”*

Les préconisations du CNOSF sont et restent de simples préconisations sans obligation de mise en place par les fédérations. Les équipes nouvellement élues auront toute compétence pour engager des travaux de réflexion en tenant compte, intégralement ou partiellement, des préconisations du CNOSF en matière de gouvernance.

## **XIV. ELECTIONS**

### **1. Présentation des candidat-e-s à l'élection de la Présidence**

#### **Florent ROY**

Merci à tous pour votre présence. Je n'ai pas voulu préparer de support et ne souhaite pas me mettre derrière un pupitre, car l'horizontalité fait partie des valeurs fortes de mon programme. Je voudrais également souligner la notion fondamentale du plaisir, celui d'être en vie et de vivre dans un pays qui nous offre la liberté d'être soi. Nous devons avoir conscience de cette opportunité.

La peur est pourtant le premier sentiment que j'ai ressenti avant de partir en campagne. Ce sentiment s'est confronté à la source incommensurable d'énergie qu'est l'envie. Nous avons aujourd'hui le choix entre la peur et l'envie et, quand je me suis posé la question, j'ai constaté que ma raison d'être ici aujourd'hui est l'envie.

De cette envie découle une autre notion : la chance. Celle que nous soyons ici réunis, de pouvoir tenir un discours sur ce qui me touche particulièrement et de nourrir un sentiment humaniste. Nous sommes tous humains et différents et il est essentiel de considérer nos différences comme des forces et non des rivalités. Cela est d'autant plus vrai que cette idée est portée par le slogan de notre Fédération. L'envie est portée dans les gènes de notre sport. Nous sommes un sport jeune, mais pas tant que cela et je crois par exemple que l'intégration récente du SwimRun et des raids représente une opportunité de remettre des valeurs au sein de nos instances et de nos fonctionnements.

Si j'ai la chance d'être ici aujourd'hui et que je peux apporter quelque chose, c'est de transmettre ce sentiment d'avoir la chance d'être en vie, en France, de pouvoir pratiquer le triathlon et d'être réunis au sein de cette AG. Je ne suis pas le plus représentatif d'un certain schéma de pensée. Je n'ai que 33 ans et je ne suis pas passé par tous les arcanes, mais je considère justement que cette différence constitue ma force. Quelles que soient nos divergences, je tiens à vous manifester mon amour en tant qu'être humain véhiculé par la même passion que vous, pour construire ensemble la Fédération de demain.

#### **Philippe LESCURE**

Je voudrais tout d'abord vous dire combien je me réjouis que deux candidats puissent se présenter à cette élection. Cela résulte de l'évolution de nos statuts, que j'ai souhaitée. En outre, l'élaboration de deux projets permet l'enrichissement des perspectives fédérales, car certaines idées peuvent parfaitement être partagées.

Sans revenir longuement sur ce qui a été fait, je tiens à rappeler que, grâce à vous, la F.F.TRI. est une belle fédération, reconnue au niveau de l'olympisme français, mais aussi au plan international. Cette

fédération a su passer de 21 à 51 000 licenciés en 10 ans, multipliant par trois le nombre de féminines au cours de la même période. Cette croissance touche tous les secteurs du développement et s'assortit d'une solidité financière incontestable, avec des résultats financiers qui se sont consolidés exercice après exercice pour parvenir à des fonds propres positifs à hauteur de près de 650 000 euros, garantissant notre avenir financier immédiat.

Je voudrais aborder les grands enjeux du triathlon français pour les années à venir. Dans un monde sportif en pleine évolution, nous devons optimiser le service aux licenciés, aux organisateurs et aux territoires. Ce premier engagement doit nous permettre d'atteindre l'objectif des 75 000 licenciés et 1000 clubs en 2012.

Mon deuxième engagement vise à ouvrir encore davantage la pratique au plus grand nombre. Nous affirmerons ensemble le rôle prioritaire des disciplines enchaînées dans l'enjeu sociétal du développement de la pratique sportive, notamment en faisant du triathlon le premier sport loisir santé. Pour cela, mon engagement vise 200 000 pratiquants à l'horizon 2020.

Affirmer l'ambition olympique et paralympique sera mon troisième engagement, en mettant la performance au cœur de la stratégie fédérale. Cette notion doit d'ailleurs être conjuguée de manière transversale afin que chacun s'engage dans une démarche d'optimisation de nos résultats.

Mieux communiquer est mon quatrième engagement. Il est indispensable de placer la communication fédérale au service de tous ses acteurs pour partager et fédérer, tant par une communication interne moderne et attractive que par une communication valorisante et médiatique.

Notre fédération et notre sport disposent d'atouts considérables pour poursuivre et amplifier leur développement et leur attractivité. Ce projet au service du triathlon, je vous propose de le partager afin de constituer une feuille de route autour de laquelle il faudra fédérer nos énergies.

Le maître mot d'une fédération est de fédérer, ce à quoi je me suis employé au fil des ans. C'est pourquoi la notion d'équipe est indissociable du projet. Je sais pouvoir compter sur un Conseil d'Administration et des équipes fédérales expérimentées, novatrices et motivées autour d'un projet commun.

L'évolution est essentielle dans toute institution et la nôtre doit évidemment s'inscrire dans une démarche de progrès sur les fondations d'aujourd'hui. Je me propose donc pour un dernier mandat, guidé par une passion intacte pour le triathlon et riche de l'expérience acquise au fil des années.

## **2. Élection de la Présidence**

Pour mémoire, il est rappelé que le quorum était atteint à l'ouverture de l'Assemblée Générale et que le nombre de représentant.e.s des clubs, ainsi que le nombre de voix portées, a évolué à la hausse après l'arrivée de tous/toutes les représentant.e.s des clubs prévu.e.s, soit un total de 46 représentant.e.s des clubs présent.e.s ou représenté.e.s pour 289 voix.

*Au terme des opérations de vote et du dépouillement, les résultats sont les suivants :*

<b>Candidats</b>	<b>Nombre de voix obtenues</b>	<b>%</b>
LESCURE Philippe	235	81,3%
ROY Florent	54	18,7%

*Philippe LESCURE est élu Président avec 235 voix sur 289.*



## **Philippe LESCURE**

Je souhaiterais d'un mot bref vous remercier pour cette confiance renouvelée, qui me fait chaud au cœur à titre personnel. Je mesure la responsabilité qui est la mienne et tâcherai de faire de mon mieux pour ce mandat qui sera mon dernier, c'est une certitude. Je cède la parole à Florent Roy.

## **Florent ROY**

Je ne serai pas candidat au Conseil d'Administration.

### **3. Présentation des candidat-e-s au Conseil d'Administration (collèges général et médical)**

#### *a. Collège médical*

## **Anne-Charlotte DUPONT**

Voici un an, je me présentais déjà devant vous. Votre confiance m'a permis d'étendre mes activités d'élue régionale au niveau fédéral et je vous en remercie. Je vous confierai d'ailleurs que les sujets abordés lors de ces réunions de travail m'ont conforté dans l'idée de poursuivre cette aventure, à ceci près que je candidate cette fois au titre du collègue médical. En effet, j'ai la chance d'être passionnée par mon métier de médecin du sport, que j'ai la chance de pouvoir mettre au service de mon autre passion, le triathlon. L'intérêt que je porte tout particulièrement à la physiologie de l'exercice et aux aspects cardiovasculaires de la performance sont deux des éléments pertinents de ma candidature pour cette mission de prévention.

#### *b. Collège général*

## **Raphaël BALAGUER**

Je suis résident bordelais, marié, père de quatre enfants et j'ai mis fin à mes activités professionnelles depuis quelques mois. J'évolue dans le domaine du triathlon depuis une dizaine d'années et ai été élu Trésorier de la ligue Aquitaine.

## **Patrice BARTHOUX**

*Un message est diffusé.*

Je suis désolé de ne pouvoir être parmi vous aujourd'hui, mais souhaitais vous faire part de mes motivations. Ma principale priorité si je suis élu sera de restaurer de la proximité entre les clubs et la Fédération. Cela passe notamment par un allègement des tarifs et la révision des modalités électorales fédérales.

## **Jacky BAUDRAND**

Si vous pensez que 25 années en tant que dirigeant d'entreprise ont contribué à renforcer mes compétences en stratégie et en management, et que 15 années d'engagement associatif m'ont permis d'intégrer les réalités des clubs et des organisateurs, ces acquis me confèrent peut-être à vos yeux une certaine légitimité. Je suis également prêt à accompagner l'évolution de notre communication vers une version " 3.0 " qui doit accélérer le développement de ce sport qui nous unit. Vous pouvez compter sur mon engagement.

## **Pierre BIGOT**

J'ai 50 ans, suis marié et père de trois enfants. Impliqué dans le triathlon depuis une vingtaine d'années, je suis Président de club et membre de la Fédération depuis deux olympiades. J'ai notamment mené la

réforme électorale. J'ai également été élu depuis peu à l'ITU. Si je suis élu, je m'engage à faire preuve d'écoute et de bienveillance, qui sont le socle de notre sport.

### **Daniel BOISSIERE**

J'ai été Président de club et suis passé par toutes les fonctions d'un club organisateur. Cette expérience m'a permis de gagner en expérience au sein de trois commissions et je souhaite potentialiser cet acquis d'expérience dans le cadre d'un deuxième mandat, si vous le voulez bien.

### **Régis BOURGUIGNON**

Je suis vice-président du club de Nanterre et compte neuf années de triathlon à mon actif. J'ai une expérience professionnelle dans le domaine de la formation des adultes, je souhaite vous apporter ma passion sur le plan sportif et capitaliser sur mon expérience professionnelle. Je souhaite également souligner mon envie de partager avec vous et d'être sur le terrain.

### **Luc BOURON**

Après avoir œuvré pendant 25 ans dans les clubs vendéens et de la réunion, et aujourd'hui à la tête de la ligue des Pays de la Loire, je me mets tout naturellement au service de la FFTRI.. Mon discours sera simple : après 7 ans de dialyse et de greffes de rein, je souhaite sensibiliser tout le monde au don d'organe. Vive le sport et vive le triathlon !

### **Jean-Michel BUNIET**

Je suis Président sortant de la ligue Nord-Pas-de-Calais de Triathlon et Vice-président sortant de la Fédération en charge du Développement depuis 8 ans. Je suis élu depuis 2002 au Conseil d'Administration de la Fédération. Je vous laisse juges du travail accompli.

### **Emmanuel CHABANNES**

Je suis l'actuel Trésorier sortant de la Fédération et suis candidat au renouvellement de mes fonctions, considérant vous avoir démontré ma capacité à présider aux finances de notre Fédération.

### **Alain COURPRON**

Je préside la ligue Aquitaine. Ma priorité sera d'apporter du soutien aux territoires et en particulier aux ligues fusionnées. Les finances de la Fédération, l'évolution de TEVE et le suivi régulier de la vitrine qu'est le haut niveau feront également partie de mes priorités.

### **Pierre DHELENS**

Ma candidature répond à plusieurs engagements à commencer par mon engagement professionnel, au cours duquel j'ai acquis une expérience utile et un engagement sportif fort en tant que Président de la ligue de Guadeloupe. Je suis disposé à mettre ces compétences au service de la FFTRI. dans les domaines qui me concernent, à savoir les DOM.

### **Michel EXBRAYAT**

Je suis informaticien chargé de mission auprès de PME. J'ai également 13 années d'arbitrage, 8 ans d'expérience en tant que Président de club, 10 ans au Comité Directeur de la ligue Auvergne et 4 ans de présidence de ligue. Je souhaiterais accompagner la Fédération dans sa modernisation informatique et numérique.

## **Agnès FANJAUD**

Je suis Présidente de la ligue de Franche-Comté et membre active du Comité Régional Olympique et Sportif Franc-Comtois et de sa commission de féminisation. Je suis mère de cinq enfants, dont deux triathlètes qui m'ont emmené là où je suis aujourd'hui. J'exerce également des fonctions de cadre supérieure dans la fonction publique. Je souhaite mettre cette double compétence au service de la Fédération, au service d'un développement harmonieux et attentif.

## **Pierre-Michel FELICIAGGI**

Simple candidat au Conseil d'Administration de la F.FTRI., je suis et resterai avant tout adepte des disciplines enchaînées. Le goût de l'effort, l'abnégation, les victoires sur soi-même, nous connaissons. Le long travail et la réussite également. Nous méritons donc une Fédération à notre image, chargée de valeurs, solidaire des clubs et respectueuse, attentive aux souhaits de licenciés libres de leurs choix et de s'exprimer dans un fonctionnement éthique et démocratique. Je souhaite m'attacher à ces valeurs, quel que soit le résultat de cette élection.

## **Dominique FRIZZA**

Mon expérience de dirigeant associatif, je l'ai acquise en présidant le club de Vendôme, la ligue du Centre, pendant plus de 15 ans, puis en rejoignant les instances fédérales. Mon expérience d'organisateur s'est construite au fil des 15 grandes épreuves que j'ai dirigées, sans oublier mes deux sélections olympiques en qualité d'officiel. Délégué technique et formateur reconnu par l'ITU, j'ai récemment renoncé à mes mandats d'élu international pour me concentrer sur mes missions fédérales. Membre sortant du bureau exécutif, j'ai appris au fil des années le sens des mots tout en conservant une grande liberté d'expression. Si vous m'accordez votre confiance, je m'engage à mettre mes expériences et ma détermination au service du projet fédéral.

## **Jean-Michel GALLET**

Je suis vice-président de la ligue Nord-Pas-de-Calais et délégué technique fédéral. Je souhaite m'investir davantage en intégrant le nouveau Conseil d'Administration. Étant plus amateur d'action que de critique, je souhaite m'impliquer dans les dossiers qui me seront confiés.

## **Christine GEFFROY**

Je suis vice-présidente du Comité Départemental de l'Essonne et élue au bureau directeur de la ligue d'Ile-de-France. Je crois avoir développé des compétences dans la gestion et la structuration d'un club-école de triathlon. J'ai aussi développé une expertise dans l'organisation d'épreuves, comme en atteste la confiance que m'a témoignée la Fédération en confiant à mon club l'organisation des championnats de France jeunes de duathlon. Je peux apporter mon regard et mon expérience sur ce que vit une école de triathlon et mes relations avec le Conseil Départemental peuvent me permettre d'apporter des éclairages et des témoignages.

## **Pascal GODEL**

Je sollicite de votre part un nouveau mandat afin de continuer à travailler au développement de notre discipline, plus particulièrement dans les domaines de l'éthique, de l'arbitrage et du soutien technique aux épreuves, y compris au niveau international, afin d'y apporter un savoir-faire français. Ce nouveau mandat permettra d'assurer une dynamique de fonctionnement en corrélation avec ma motivation et mon enthousiasme, toujours présents.

## **Cédric GOSSE**

Mon parcours associatif au sein de la Fédération est assez long, à différents postes, et m'a apporté une

bonne connaissance de la Fédération. Certains ont la passion de participer à des épreuves, je nourris celle de structurer notre sport, avec la volonté forte de fédérer, ce qui n'empêche nullement de décider.

### **Catherine GROSSETETE**

Je suis investie dans le triathlon depuis de longues années au niveau local, départemental et régional. Je suis également arbitre national depuis plusieurs années et membre de la CNS depuis 8 ans. Je souhaite aujourd'hui poursuivre cet investissement en postulant au Conseil d'Administration.

### **Jean-Marc GROSSETETE**

J'ai commencé le triathlon en 1984 et pratique encore quelque peu. J'ai rejoint le milieu associatif dès 1986, en tant qu'arbitre initiateur et Président de club. J'ai également créé une épreuve dans la région lyonnaise et pris la présidence de la ligue Rhône-Alpes en 2003. Depuis peu, je travaille au sein du Conseil d'Administration au sein de la commission développement.

### **Gérald IACONO**

Je suis dans le triathlon depuis 1984 et ai créé le triathlon d'Embrun en 1984, ainsi que la ligue provençale et Corse, le club d'Embrun et un Comité Départemental. J'ai également exercé des fonctions en tant que trésorier adjoint et membre du comité directeur à la Fédération et organisé de nombreuses épreuves nationales et internationales. Je souhaiterais mettre ces compétences une dernière fois au service de la Fédération.

### **Denis JAEGER**

Je suis âgé de 55 ans et suis dans le triathlon depuis 1985, d'abord comme organisateur puis comme athlète, Président de club et de ligue. J'ai été élu à la Fédération en 1997 et en ai été le trésorier durant 15 ans. J'ai été élu à l'ETU en 2009 et en suis actuellement le vice-président. Passé par toutes les étapes, je suis toujours disposé à mettre ma passion et mon expérience au service de la Fédération.

### **Nicolas LAMB**

Guillaume FRITSCH, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales fait savoir que Monsieur Nicolas LAMB n'est pas présent ce jour et qu'il a retiré sa candidature.

### **Karine LE BRIS**

Dans le monde du triathlon depuis 1991, j'ai évolué en tant que compétitrice au niveau national jusqu'en 2006. Elue au sein de la ligue des Pays de la Loire en tant que responsable de la commission mixité depuis 2012, j'ai vécu au fil des olympiades l'évolution de la Fédération, avec la mise en place de nombreux projets, notamment le plan de féminisation et ses actions primées. J'ai osé me présenter, car je souhaite fédérer et mettre à profit mes compétences dans deux domaines qui me sont chers : la mixité et le sport santé bien-être loisir.

### **Sylvain LE BRIS**

Élu actif en Pays de la Loire auprès de quatre Présidents successifs, sportif chevronné, technicien aguerri à l'ensemble des missions fédérales et riche d'expériences de terrain, j'ai capitalisé des compétences qui, je pense, me permettent de postuler au Conseil d'Administration fédéral. Ce projet se construit pour moi depuis deux ans, en choisissant de ne pas me représenter au bureau de la ligue des Pays de la Loire et de ne pas poursuivre mon rôle de CTL afin d'être disponible et d'éviter le cumul des mandats. Je souhaite créer plus de lien entre techniciens et gouvernance, être à l'interface entre choix de projet et réalités de terrain, aider à la structuration des nouvelles ligues, mais aussi accompagner les

jeunes sans oublier notre vitrine élite.

### **Christophe LEGRAND**

Je suis Président fondateur d'un club dans le Nord et d'une école de triathlon de 75 jeunes, ainsi que Président du comité départemental du Nord et organisateur du " Ch'triman ". J'aimerais poursuivre cette action au service de la Fédération.

### **Anne-Cécile LENORMANT**

Présidente du club de Chessy depuis octobre 2016, je pratique le triathlon depuis 4 ans et suis vice-présidente du CD 77 depuis peu. Je fais également partie du Comité Directeur de la ligue d'Ile-de-France et suis également membre du Conseil d'Administration d'un lycée professionnel dont j'espère pouvoir sensibiliser les jeunes à la pratique du triathlon.

### **Thomas MANTELLI**

Licencié depuis 2001 et professeur en région parisienne, j'ai pris part aux travaux de mon club et suis devenu arbitre national par le cursus jeunes arbitres national. J'ai également intégré la CNA pour l'élaboration des cursus de formation et également pour le suivi des jeunes arbitres, tout en restant attentif à tous les autres domaines de la CNA. Je souhaite m'impliquer encore davantage dans l'arbitrage et continuer le travail de perfectionnement de l'arbitrage par l'offre de formation et l'accompagnement sur le terrain. En outre, Paris 2024 nous impliquera encore davantage au plan international et je souhaite y apporter mon concours.

### **Denis MARCHE**

Après avoir pratiqué le football et le tennis, j'ai découvert le triathlon au travers de mon fils voici une vingtaine d'années. Investi au sein de mon club des Sables Vendée, j'ai, au cours de mes 10 ans de présidence, organisé le premier triathlon en 1996, ainsi que les 20 éditions qui ont suivi, ainsi que plusieurs épreuves de D1. Je suis également investi au CD de Vendée et au niveau de la ligue en tant que médecin. Au plan fédéral, je participe à la commission des grandes épreuves.

### **Benedict MARET**

Je pourrais plaider ma cause en parlant des valeurs qui m'animent ou décliner mon identité, mais tout cela ne nous intéresse pas. Ce qui vous intéresse, c'est notre passion commune. Triathlète, impliquée dans ce sport depuis 1998, bénévole dans les clubs, membres de la commission de discipline régionale et nationale, je suis motivée et décidée à mettre mes compétences au service de la Fédération.

### **Loïc MENTRE**

A 30 ans, je suis probablement le cadet des candidats. Je suis gérant d'une société d'expertise et licencié depuis 16 ans. Je suis Président d'un club en Bourgogne de 160 licenciés avec un taux de féminisation de 50 %. Je suis également organisateur d'épreuves, dont des demi-finales de championnat de France jeunes. Mon expérience de Président de club amateur permettrait de faire partager une vision complémentaire du fonctionnement des clubs, des organisations et de leurs attendus.

### **Bertrand MEYER**

Je suis Président de la ligue Alsace de triathlon depuis quelques années. Que ce soit dans nos vies professionnelle, associative ou dans nos disciplines enchaînées, il convient d'optimiser notre ambition pour assumer plus de fluidité et d'efficacité de notre action. Fort de mon engagement de 10 ans, je souhaite apporter ma compétence, ma réflexion, mon intégrité au service du projet fédéral.

## **Pierre MILLOT**

Je suis Président du Stade Français, qui compte 310 licenciés et une école de jeunes avec un modèle économique peu dépendant des subventions. Je suis également expert-comptable et commissaire aux comptes et pratique le triathlon depuis 25 ans. Je suis également un homme de terrain. Je me présente pour apporter mes compétences afin d'enrichir le débat au sein de la Fédération.

## **Michelle MONSERAT**

Je suis chef d'entreprise et mère de 5 enfants. Triathlète depuis 1985, c'est à partir de cette date que je me suis engagée en tant que dirigeante et organisatrice d'épreuves, notamment sur le triathlon d'Arcachon. J'ai détenue différents mandats d'élue en Aquitaine et au niveau national, où j'ai notamment présidé plusieurs commissions. J'aime entreprendre et ma candidature est motivée par le désir de poursuivre le travail entrepris.

## **Boris PETRICIEN**

*Un message est diffusé.*

Je suis âgé de 43 ans. J'ai été Président de la ligue de triathlon de 2012 à 2016 et suis actuellement vice-président en charge des grands projets. Je suis toujours membre de la commission fédérale à l'outre-mer et souhaite me porter candidat au Conseil d'administration.

## **Benjamin POGGI**

Je suis responsable de l'ASPTT Angers et impliqué dans notre CD et anciennement vice-président de la ligue de triathlon des Pays de la Loire. Je me suis largement intéressé au fonctionnement fédéral au travers de cette campagne, notamment au travers de la lecture de l'ensemble des comptes rendus du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif et souhaite aujourd'hui aller au bout de cette démarche. Je souhaite m'impliquer dans l'accompagnement des organisateurs dans le cadre des manifestations, mais aussi, et surtout, dans le cadre de la réforme de notre gouvernance fédérale, pour passer des préconisations aux actes.

## **Patrick POULET**

Triathlète depuis 1986, je suis responsable associatif depuis 1994 et j'ai des expériences variées en tant que pratiquant, président de club, de comité départemental et de ligue, ainsi qu'en tant qu'organisateur. Cette expérience, doublée d'une profession de chercheur en faculté de médecine, m'ont conduit à m'intéresser aux aspects scientifiques et médicaux du triathlon et j'ai ainsi eu l'honneur d'animer la Commission Nationale Santé Bien-Être et Loisir depuis 2013. Cette expérience me conduit à me présenter au Conseil d'Administration afin de contribuer à son développement, son ouverture à de nouveaux publics et représenter le terrain afin d'inscrire l'évolution de notre sport dans une démarche citoyenne au profit de tous.

## **Séverine PUCHE**

J'ai 40 ans et suis mère de 3 enfants dont deux sont triathlètes. Je suis également dans le corps arbitral depuis 3 ans. Voulant donner un peu plus de mon temps pour le triathlon, j'ai fait acte de candidature lors de l'AG de la ligue pour entrer au Comité directeur du Languedoc-Roussillon. J'y suis élue et suis en charge de la commission mixité.

## **Alexandre PY**

Fort de mes activités bénévoles et actuellement président de Ligue, je suis un bénévole confirmé qui maîtrise parfaitement les rouages de notre sport et connaît les axes d'optimisation nécessaire, ainsi que

les exigences de médiatisation indispensables au développement de notre sport.

### **Eric SAEZ**

Je suis Président de la ligue Corse. Comme vous tous, j'ai développé des compétences très polyvalentes. Cette expérience m'a permis de développer une expertise et une compétence que je me ferai un plaisir de mettre à votre service pour les 4 années à venir.

### **Didier SERRANO**

Je suis Président du club d'Issy-les-Moulineaux, Président du Comité Départemental des Hauts-de-Seine depuis 7 ans et Vice-Président de la Ligue d'Île-de-France depuis 4 ans. Au travers de mes différents mandats, j'ai développé une expertise dans les relations avec les collectivités territoriales, les problématiques d'emploi, les écoles de triathlon et la formation. Ma candidature s'inscrit dans un souhait de contribuer à la démarche collective de la Fédération sur ces sujets et de travailler à une meilleure prise en compte des besoins des clubs.

### **Hervé SIMON**

Je suis candidat, car je préside la Fédération des Raids Multisports Nature depuis 9 ans. Je détiens également d'autres mandats locaux et nationaux. Il me semblait légitime de me présenter au Conseil d'Administration de la F.F.TRI. pour porter la parole des Raids et de relayer les débats auprès des Raideurs.

### **Patrick SOIN**

A 54 ans, cela fait déjà un certain temps que je suis au service de la Fédération. J'y ai acquis une certaine expérience et sollicite un nouveau mandat, sachant que comme je l'ai déjà annoncé, je ne briguerai pas la présidence de la future ligue de triathlon. Je vous remercie de me renouveler votre confiance.

### **Andrée VIDIL**

Je suis dans le triathlon depuis 1990 et ai été élue il y a 4 ans au sein du Conseil d'Administration de la Fédération. Je viens en outre d'être réélue pour un troisième mandat à la présidence de la ligue de Bretagne et au Comité Olympique de Bretagne. Je souhaite continuer mon aventure au sein de la Fédération.

### **Pascal WERSY**

Membre de la commission paratriathlon depuis 2013, je suis disposé à mettre ma passion au service de la Fédération afin de poursuivre les actions mises en œuvre. Je souhaite également partager le handicap au quotidien étant père d'un enfant handicapé ayant plusieurs fois fait partie de l'équipe de France de triathlon.

### **Jean-Claude ZIENKIEWICZ**

Mon intervention sera brève : je retire ma candidature à cette élection pour des raisons professionnelles qui m'empêcheront de m'investir pleinement dans mon mandat.

## **4. Élection des membres du Conseil d'Administration**

Pour mémoire, il est rappelé que le quorum était atteint à l'ouverture de l'Assemblée Générale et que le nombre de représentant.e.s des clubs, ainsi que le nombre de voix portées, a évolué à la hausse après l'arrivée de tous/toutes les représentant.e.s des clubs prévu.e.s, soit un total de 46 représentant.e.s des

clubs présent.e.s ou représenté.e.s pour 289 voix.

*Au terme des opérations de vote et du dépouillement, les résultats sont les suivants :*

<b>Collège Médical</b>	<b>Sexe</b>	<b>Nombre de voix obtenues</b>	<b>Elu.e</b>
DUPONT Anne-Charlotte	Femme	246	<b>oui</b>

<b>Collège Général</b>	<b>Sexe</b>	<b>Nombre de voix obtenues</b>	<b>Elu.e</b>
PUCHE Séverine	Femme	229	<b>oui</b>
GEFFROY Christine	Femme	216	<b>oui</b>
MARET Bénédic	Femme	204	<b>oui</b>
VIDIL Andrée	Femme	196	<b>oui</b>
GROSSETETE Catherine	Femme	194	<b>oui</b>
MONSERAT Michelle	Femme	194	<b>oui</b>
LENORMANT Anne Cécile	Femme	187	<b>oui</b>
FANJAUD Agnès	Femme	88	<b>oui</b>
PY Alexandre	Homme	236	<b>oui</b>
SOIN Patrick	Homme	235	<b>oui</b>
CHABANNES Emmanuel	Homme	234	<b>oui</b>
GOSSE Cédric	Homme	231	<b>oui</b>
BAUDRAND Jacky	Homme	228	<b>oui</b>
BIGOT Pierre	Homme	227	<b>oui</b>
SERRANO Didier	Homme	223	<b>oui</b>
BOISSIERE Daniel	Homme	219	<b>oui</b>
LEGRAND Christophe	Homme	217	<b>oui</b>
GODEL Pascal	Homme	216	<b>oui</b>
MEYER Bertrand	Homme	211	<b>oui</b>
SAEZ Eric	Homme	210	<b>oui</b>
GROSSETETE Jean-Marc	Homme	205	<b>oui</b>
MANTELLI Thomas	Homme	202	<b>oui</b>
SIMON Hervé	Homme	202	<b>oui</b>
EXBRAYAT Michel	Homme	191	<b>oui</b>
COURPRON Alain	Homme	188	<b>oui</b>
JAEGER Denis	Homme	187	<b>oui</b>
FRIZZA Dominique	Homme	185	<b>oui</b>
BOURON Luc	Homme	152	<b>oui</b>
IACONO Gérald	Homme	123	<b>oui</b>
BUNIET Jean-Michel	Homme	109	<b>oui</b>
MARCHE Denis	Homme	93	non
DHELENS Pierre	Homme	92	non
GALLET Jean-Michel	Homme	82	non
POULET Patrick	Homme	81	non



BALAGUER Raphaël	Homme	79	non
LE BRIS Karine	Femme	74	non
MENTRE Loïc	Homme	73	non
MILLOT Pierre	Homme	63	non
POGGI Benjamin	Homme	54	non
BOURGUIGNON Régis	Homme	52	non
FELICIAGGI Pierre Michel	Homme	52	non
WERSY Pascal	Homme	50	non
PETRICIEN Boris	Homme	40	non
LE BRIS Sylvain	Homme	33	non
BARTHOUX Patrice	Homme	3	non

*Est élue au titre du collège médical :*

- *Anne Charlotte DUPONT.*

*Sont élu.e.s au titre du collège général :*

- *BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BOURON Luc, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, COURPRON Alain, EXBRAYAT Michel, FANJAUD Agnès, FRIZZA Dominique, GEFFROY Christine, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Catherine, GROSSETETE Jean-Marc, IACONO Gérald, JAEGER Denis, LEGRAND Christophe, LENORMANT Anne Cécile, MANTELLI Thomas, MARET Bénédicte, MEYER Bertrand, MONSERAT Michelle, PUCHE Séverine, PY Alexandre, SAEZ Eric, SERRANO Didier, SIMON Hervé, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.*

## **Philippe LESCURE**

Tout d'abord, j'adresse mes félicitations aux élus. Je souhaite qu'ils puissent travailler dans l'intérêt de la Fédération. Je souhaiterais également avoir un mot pour ceux qui n'ont pas été élus, dont la déception est compréhensible et auxquels je souhaiterais assurer que leur engagement ne s'interrompt pas au terme de cette élection malheureuse. Au travers de ses commissions, la Fédération restera ouverte à toutes et à tous. Avant de demander aux membres du Conseil d'Administration élus de se présenter sur l'estrade, je souhaiterais donner la parole à Renato Brandi, Président de l'ITU. Je souhaiterais également saluer Jacques LAPARADE, Président d'Honneur. Merci, tu as été un exemple et un modèle.

## **Renato BERTRANDI**

Tout d'abord, félicitations pour la bonne tenue de votre AG et le processus démocratique auquel j'ai assisté. J'adresse aussi mes félicitations à Philippe LESCURE pour sa réélection, ainsi qu'à son adversaire déchu.

Je suis ici pour représenter l'ITU et l'ETU. Nous sommes ici, car vous le méritez, en tant que fédération nationale. Le travail que vous avez mené par le passé. La F.F.TRI. est connue comme l'une des fédérations de référence connues dans le monde, non seulement pour son fonctionnement, mais également pour les courses organisées. Ainsi, la compétition de Nice est devenue aux yeux de nombre d'athlètes la deuxième course la plus prestigieuse et la course d'Embrun s'est imposée comme l'une des épreuves IronMan les plus difficiles.

Vous êtes une référence en matière de courses, mais également en ce qui concerne la dimension politique. L'idée de Philippe LESCURE de regrouper les fédérations francophones était de ce point de

vue une très bonne idée. J'espère réellement que Paris sera choisie pour les JO de 2014.

**Philippe LESCURE**

Mon cher Renato, la F.F.TRI. souhaite te remercier de ta présence et de ton implication avec un modeste présent. Je vous demande également de l'applaudir.

*Le Président Philippe LESCURE clôt l'Assemblée Générale Elective 2017 de la Fédération Française de Triathlon à 18 heures 25.*

**Philippe LESCURE,  
Président.**

**Patrick SOIN,  
Secrétaire Général.**